

INpreCOR

Numéro 351 du 24 avril au 7 mai 1992 ♦ 20 FF 5 FS 100 FB

EUROPE : LE BLUES DES URNES

● ISRAEL
L'apartheid
déguisé

● LIBYE
Le nœud
coulant

● REPUBLIQUE
DOMINICAINE
Du plomb
dans l'aile



INpreCOR

SOMMAIRE DU NUMERO 351
DU 24 AVRIL AU 7 MAI 1992

3

EUROPE

Le bateau prend l'eau
François VERCAMMEN

6

GRANDE-BRETAGNE

La débâcle du nouveau réalisme
Phil CLARKE

8

ITALIE

La DC malmenée
Franco TURIGLIATTO

9

Récupérer le terrain perdu
Interview de Sergio GARAVINI

10

Le PRC dans la bataille
Interview de Livio MAITAN

11

PAYS-BAS

Droit de vote des immigrants
Ron BLOM

13

ALLEMAGNE

Vers la fin du partenariat social
Hans-Jürgen SCHULTZ

16

Petit tremblement de terre
Manuel KELLNER

17

ISRAEL

Sionisme et racisme
Michel WARSCHAWSKI

21

LIBYE

Le nœud coulant
Luiza MARIA

24

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Du plomb dans l'aile
Andy BROCK

28

Nouvelles du monde

ETATS-UNIS — INDE — TUNISIE

Les articles signés ne représentent pas nécessairement
le point de vue de la rédaction.



INpreCOR

Correspondance de presse internationale

Revue bimensuelle
d'information et d'analyse
publiée sous la responsabilité
du Secrétariat unifié
de la IVe Internationale.

Éditée par PEC (Presse-Édition-
Communication) Administration :
2 rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil, France
Tél. : 48 59 00 80

Directeur de publication :
Christian Lamotte
Commission paritaire
n° 59117, ISSN 1 0294 - 8516
Imprimé par Rotographie

Diffusé dans les librairies par
Diffusion Populaire
14 rue de Nanteuil, 75015 PARIS
Tél. : 45 32 06 23

ABONNEMENT (22 numéros par an)

France - DOM-TOM - Europe
170 FF pour six mois. 330 FF pour un an.

Afrique du Nord - Moyen-Orient
180 FF pour six mois. 350 FF pour un an.

Afrique - Amériques - Asie
210 FF pour six mois. 420 FF pour un an.

Pli fermé

France - Europe : 230 FF pour six mois.
460 FF pour un an.

Autres continents : nous écrire.
Chèques bancaires et chèques postaux libellés à
l'ordre

de "PEC", à adresser à Inprecor,
2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil, France.
Virements bancaires à "PEC", BNP, agence
Robespierre,

153 rue de Paris, 93108 Montreuil, France,
compte n° 230179/90.
Virements postaux à "PEC", compte-chèque postal
n° 2.322.42 T Paris.



Abonnement Réabonnement

Moins de 25 ans et chômeurs (120 FF, 6 mois)

Nom -Prénom :

Rue :

Commune / Code postal :

Ville :

Pays :

Le bateau prend l'eau

Après les élections parlementaires de Belgique en novembre 1991 (1), les quatre élections générales qui ont eu lieu, en ce début 1992, dans les principaux pays impérialistes d'Europe — Allemagne, pour les parlements des *Länder* Schleswig-Holstein et Bade-Wurtemberg ; cantonales et régionales en France ; législatives en Grande-Bretagne ; et au Sénat et à la Chambre en Italie — donnent des indications significatives sur la situation politique. La prudence est néanmoins de mise : les élections constituent toujours un "baromètre", et ceci est particulièrement vrai dès lors qu'une partie significative de l'électorat est nerveuse, volatile et en mouvement. Mais des convergences transnationales, indéniablement à l'œuvre, apparaissent aussi dans des sociétés qui comportent des institutions étatiques et sociales, solidement enracinées. On peut d'ores et déjà souligner quatre aspects des récents scrutins : la fragilité croissante de la démocratie parlementaire ; la percée électorale de mouvements réactionnaires, populistes ou fascistes ; l'impasse profonde de la social-démocratie ; et, enfin, les balbutiements de l'alternative à gauche.

François VERCAMMEN

TOUTS ces aspects renvoient à un facteur fondamental : s'il est indéniable que le capitalisme a réussi à maîtriser sa crise avec l'aide des appareils réformistes du mouvement ouvrier, il faut cependant constater qu'il en paye un prix élevé. Quinze années — en particulier, depuis 1980-1981 — ont usé et miné, dans la durée, tous les instruments classiques de domination, d'encadrement et de légitimation de l'ordre bourgeois. Ce pilotage à vue, qui épouse étroitement les rapports de forces sur le terrain et dont l'intelligence vantée est directement tributaire du recul du mouvement ouvrier et de l'absence d'une riposte d'ensemble organisée de sa part, a encore et toujours reporté la confrontation brutale et frontale. Jusqu'où ? Voilà la question qui se pose, au-delà des élections qui viennent d'avoir lieu.

Les partis gouvernementaux reculent ; les partis d'opposition n'en profitent guère ou pas du tout — l'exception britannique infirme cette constatation ; mais elle devra être relue à partir de celle-ci (voir l'article en p. 6). La rente de situation qu'apportait une cynique "cure d'opposition" a disparu. Le discrédit des partis traditionnels comme pivots du système est général. Il frappe surtout les plus forts : Démocratie-Chrétienne

en Italie (voir l'article en p. 8) et en Belgique, et social-démocratie en France (2) — partis-gouvernementaux attirés de la dernière décennie, si ce n'est depuis 1945. Mais aussi l'opposition : la social-démocratie belge a failli rater sa rentrée gouvernementale en 1987, après un passage à vide de sept ans et le Parti travailliste vient d'échouer après treize ans d'opposition. La social-démocratie allemande ne voit plus comment s'y prendre (voir les articles en p. 12 et 13). Les partis bourgeois en France ne profitent pas du recul sans précédent d'un parti socialiste qui tombe à son niveau de 1971 et font leurs plus mauvais scores depuis 1958. L'Italie, de son côté, connaît une fragmentation sans précédent des partis traditionnels.

Avec ou sans proportionnelle ?

Avec la montée des votes blancs et des abstentionnistes, ainsi qu'avec la percée des écologistes et des mouvements populistes, la représentativité des partis traditionnels ne concerne plus que 65 %, voire 50 % de la population en âge de voter. Ces chiffres indiquent en Europe, que le feu orange clignote, voire le feu rouge, pour le régime parlementaire.

Le débat à propos du système électoral révèle un souci qui hante la bourgeoisie européenne face à ses ouailles, et aux turbulences venant de l'Est : une réforme autori-



taire du système parlementaire qui garantirait la stabilité de l'Etat et de la société, mais qui écarterait toute idée (provocatrice, en l'occurrence) d'une solution fasciste.

Mais l'issue n'est ni facile ni rapide. Car il est tout aussi dangereux de priver de "ses" élus une partie importante d'électeurs, par le refus de la proportionnalité entre nombre des électeurs et nombre de sièges parlementaires — France, Grande-Bretagne (3) — que de permettre, alors que la crise sociale perdure et s'aggrave, l'expression réelle de l'opinion publique — en Italie, en premier lieu —, de lui donner accès aux médias et de "voter utile" pour des parlementaires qui, sans être des révolutionnaires, ne sont pas (encore) prêts à jouer le jeu stérile du parlementarisme.

Le débat sur le principe même de la proportionnelle — en Grande-Bretagne —, de la dose de proportionnelle à "instiller" — en France —, ou de la hauteur de la barre de voix à introduire — en Italie — trahissent une idée de base : il s'agit de neutraliser l'effet "subversif" (!) du suffrage universel et de la démocratie représentative sur le fonctionnement de l'exécutif (le gouvernement). La campagne personnelle du président Cossiga pour une "nouvelle République" plus autoritaire est, à cet égard, très explicite.

Renforcer la capacité exécutive de l'appareil d'Etat face à la société : voilà le fil conducteur. Car ce n'est pas la force de frappe matérielle et juridique — énormément accrue ces vingt dernières années — qui lui manque. C'est sa cohérence et sa force d'intégration qui se désagrègent.

Dans tous nos pays, le débat sur le sys-

1) Voir *Inprecor* n° 342 du 6 décembre 1991.

2) Voir *Inprecor* n° 350 du 10 avril 1992.

3) Système uninominal à deux tours en France, ou pire, uninominal à un seul tour, en Grande-Bretagne ; dans les deux cas, avec un découpage sur mesure des circonscriptions.

tème électoral s'insère dans une problématique plus vaste : quels instruments politiques et quel prix à payer pour maintenir, voire recréer, une cohésion sociale et politique mise à mal ?

La montée de la "bête immonde"

Simple vote de protestation ou dissidence politique et sociale durable ? La percée électorale généralisée — sauf en Grande-Bretagne — des mouvements populistes et fascistes constitue une modification importante dans la situation politique. Avec des moyennes nationales qui oscillent désormais autour de 10 %, ces forces incarnent déjà une lutte pour le pouvoir politique dans les grandes villes comme Marseille, Anvers, Milan, etc., avec des scores de 25 % ou plus ! Elles révèlent à leur manière — et à leur profit — la profondeur de la crise sociale et morale. Prenant place dans les institutions "démocratiques", elles sont un facteur permanent du rapport de forces, tant sur le plan des institutions étatiques à tous les niveaux, que dans la société. De pays en pays, la nature de ces mouvements diffère, même s'ils se nourrissent tous du même terrain : détresse sociale, insécurité, inquiétude existentielle, et, en l'absence d'une issue solidaire, un sauve-qui-peut des plus démunis que le discours populiste capte, à défaut d'une perspective décidée et convainquante du mouvement ouvrier. Ce qui est l'expression crispée d'une frustration sociale chez les laissés-pour-compte — punir "ceux d'en haut" — est rejoint par un souci raisonné d'ordre et d'élitisme parmi les couches moyennes plus aisées.

Si c'est la peur de l'immigré, bouc émissaire de tous les maux, qui hante les premiers, les seconds sont obnubilés par le réflexe égoïste de leur prospérité — souvent relative — qui leur semble menacée. Les premiers citeront les chiffres d'immigrés, les seconds les chiffres d'impôts et de transferts sociaux dans le budget de l'Etat. Nationalisme, sous-nationalisme ou localisme donnent une base idéologique et démagogique à ce magma confus. En insistant sur la « priorité à notre peuple », Le Pen, en France, les Ligues en Italie, les Republikaner en Allemagne parviennent à exprimer efficacement

un sentiment diffus mais largement répandu dans toutes les couches de la société. On ne saurait sous-estimer le ballon d'oxygène que cette ouverture soudaine a donné à des noyaux fascistes-nazis longtemps isolés dans leur nostalgie.

Même s'ils se trouvent partout — sauf en France, où Le Pen est nettement plus avancé — au début de leur organisation en véritable parti, ils possèdent un triple atout. D'abord, ces organisations disposeront désormais des moyens matériels que leur procure la présence dans les institutions étatiques du capitalisme moderne, qui sont sans commune mesure avec ceux des forces antifascistes militantes.

Ensuite, elles ont gagné, par les élections, une aura de légitimité démocratique, au moment où tous les autres partis établis sont fortement discrédités. Les noyaux fas-

autre constatation : le déclin électoral et la crise non-annoncée des grands partis sociaux-démocrates.

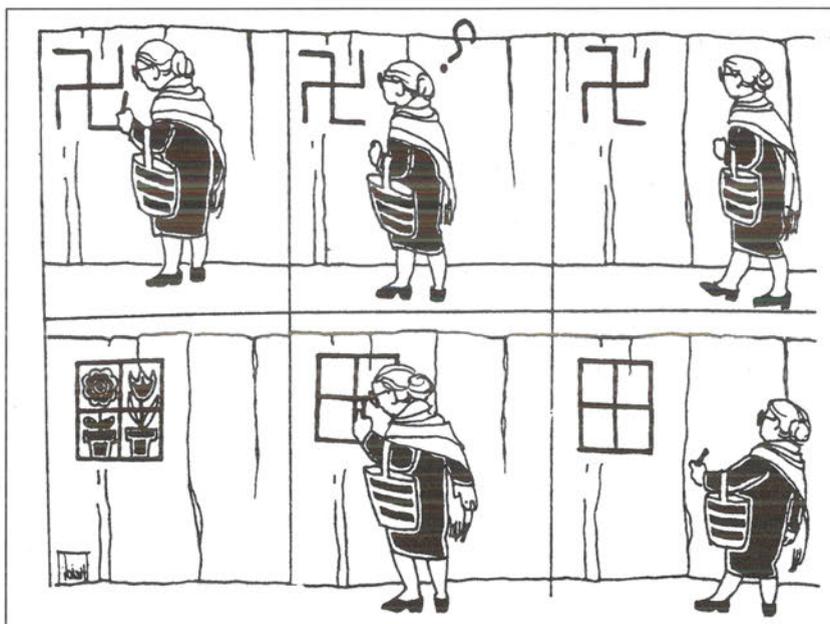
Onze ans de gouvernement "socialiste" en France ont mené le Parti socialiste (PS) au bord du précipice (4). Treize ans d'opposition "socialiste" en Grande-Bretagne, alors que le gouvernement conservateur porte le chapeau d'une politique d'austérité brutale sans égal en Europe, depuis 1945, ont conduit le Parti travailliste à une défaite politique cuisante.

Les roses se fanent...

Dans les deux cas, la direction social-démocrate a violemment affronté et déconstruit sa propre base, afin de gagner la confiance du grand capital : le PS pour pouvoir rester au gouvernement ; les travaillistes pour y accéder. Dans les deux cas, l'impasse stratégique est fatale. Car, poussée jusqu'au bout, la "culture de gouvernement" — en France — ou la rupture avec le mouvement syndical — en Grande-Bretagne — semblent aussi suicidaires que le retour aux sources "anticapitalistes" et "lutte de classes" — fût-ce à la sauce réformiste — semble impossible.

On pourrait dire que les deux expériences sont exceptionnelles par leur pureté chimique : le régime politique et le système électoral y favorisent des gouvernements homogènes et généralement de longue durée.

Mais même là où l'alternance rapide et les coalitions gouvernementales ont l'art de brouiller constamment le bilan politique, le déclin électoral de la social-démocratie est engagé. En Allemagne, le Parti social-démocrate (SPD) recule de manière spectaculaire. Dans le Bade-Wurtemberg — le *Länder* le plus riche, avec ses 10 millions d'habitants — il obtient 29,4 % des suffrages, son plus mauvais score depuis 1968 — l'Union démocrate-chrétienne (CDU) atteignant 36,9 % recule de 9,4 %. Dans le Schleswig-Holstein, le SPD dégringole de 54,8 % à 46,2 %. En Italie, le petit recul du Parti socialiste italien (PSI) — - 0,6 % — rend mal compte de son échec politique. Car la perte d'environ 25 % de son électorat dans le Nord accentue son clientélisme méridional et surtout stoppe net le rêve de Craxi qui



cistes expérimentés sont rejoints pas une nouvelle génération de dirigeants fascistes, souvent jeunes et dans l'"air du temps". Ils parviennent à mener une guerre civile dans les catacombes de la société, à l'abri d'un discours *soft* et d'une ligne unitaire sur des "revendications transitoires", eux qui proposent des solutions "raisonnablement droitières" sur l'immigration, la sécurité, le logement, le système d'éducation ou celui de sécurité sociale, la lutte contre la corruption, la mise au pas du pouvoir financier et politique "occulte" et illégitime des mutuelles et des syndicats, l'unité européenne, le rejet de l'impérialisme américain, etc.

Ainsi, et enfin, ils entrent de fait en résonance avec une nouvelle aile droite, produite par le durcissement général de la politique bourgeoise, qui se développe au sein des partis bourgeois traditionnels en crise.

L'inquiétante percée des mouvements d'extrême droite ne doit pas masquer une

4) Sur les dix ans de gouvernement "socialiste" en France, voir *Inprecor* n° 330 et n° 344 du 10 mai 1991 et du 17 janvier 1992.

voulait reconstruire le paysage politique autour de sa personne.

C'est une énorme et désagréable surprise et une véritable déception politique pour la social-démocratie européenne. Ses dirigeants avaient rêvé, à la fin des années 80, que l'histoire les appelait. L'épuisement de la désastreuse politique néolibérale — à commencer par les Etats-Unis — solliciterait rapidement et facilement leur rentrée dans le jeu de la concertation. A l'Est, la perestroïka mettait l'"économie de marché socialement corrigée" aux postes de commande et semblait pousser Gorbatchev dans les bras de la IIe Internationale. L'avenir appartenait à la rose, de l'Atlantique au Pacifique ! Mais la social-démocratie fut à son tour emportée par l'impossible réforme indolore de la bureaucratie (post)-staliniennne et par le discrédit du "socialisme réellement existant". A partir de là, le bilan politique des partis socialistes face à la crise capitaliste resurgit avec force : la social-démocratie n'a ni réussi ni voulu combattre celle-ci, au contraire, elle s'y est pleinement associée — au nom du moindre mal, au nom d'une issue européenne — que ce soit au gouvernement ou dans l'opposition.

Le goût des "affaires" et de la corruption

Appelée à briser la résistance des travailleurs, elle a semé la démoralisation, dont elle est à son tour devenue la victime. Sur dix à quinze ans, ce bilan, plus ou moins clairement perçu par les travailleurs, mine désormais la place de la social-démocratie au sein du mouvement ouvrier traditionnel. Il lui barre, de surcroît, l'accès au secteur le plus généreux de la jeunesse.

Si une partie de sa base populaire, dégoûtée et désemparée, s'en va souvent vers la droite populiste ou extrémiste, les jeunes et les nouvelles couches salariées ne sont pas, pour autant, spontanément attirés par un parti "moderniste", c'est-à-dire sans avenir et sans espérance, sans alternative globale et sans propositions concrètes et pointues. Sans générosité aussi, car dans le discrédit profond qui le frappe, un facteur ne saurait être oublié. Plus intégrée que jamais dans les rouages du capitalisme, la couche dirigeante des partis socialistes a pris goût à l'"argent facile". A côté des "affaires" spectaculaires et des excès illégaux (vols, fraude, etc.), la corruption de fait a créé une couche de "parvenus socialistes" dont le train de vie en temps de crise et d'austérité populaire, apparaît comme insupportable à sa base, à qui elle est censée expliquer les dangers du "corporatisme syndical" et de l'égoïsme revendicatif...

S'il y a bien débats, contradictions, conflits et exceptionnellement une polarisa-

tion "gauche-droite" au sein de la social-démocratie, il faut constater qu'une véritable recomposition consistante en son sein se fait attendre. La principale contradiction opérationnelle semble plutôt se situer entre le Parti socialiste, de plus en plus happé par l'Etat bourgeois, et le mouvement syndical ; plus directement sous la pression de la classe ouvrière et des mouvements sociaux.

La faiblesse de la gauche révolutionnaire dans les élections est déconcertante. Elle reflète, bien entendu, le rapport de forces au niveau international, entre les classes et, entre révolutionnaires et réformistes au sein du mouvement ouvrier. Mais elle nous interpelle vivement, dès lors que les partis communistes se rétrécissent, que la social-démocratie est en perte de vitesse et que les Verts se nichent avec force sur le flanc gauche de celle-ci.

L'alternative en friche

Il y a donc une ample recomposition politique en cours. Mais elle a lieu sur un fond de recul des luttes, du mouvement ouvrier traditionnel et de la conscience de classe socialiste. En même temps, la crise prolongée du capitalisme, désormais seul maître à bord de la planète, engendre un mécontentement énorme qui ne parvient pas à se matérialiser.

Le spectaculaire taux de participation aux récents scrutins — dans des pays où le vote n'est pas obligatoire — en France, Italie ou Grande-Bretagne et, dans une moindre mesure, en Allemagne — indique la limite de la "dépolitisation" et de l'"individualisme", dès lors que les gens perçoivent un véritable enjeu qui semble à leur portée. De même, le score des Verts va bien au-delà d'un problème écologique, du vote protestataire, et du projet néoréformiste des dirigeants de ce mouvement. C'est un symptôme, parmi d'autres, d'une large et persistante aspiration à un changement de la vie et de la société. Pour le percevoir, il faut prendre en considération la forme qu'il adopte dans une période où la révolution mondiale recule et où le projet socialiste est discrédité ou insaisissable à l'échelle des masses.

C'est dans ce cadre qu'il faudra analyser les résultats fragmentaires mais positifs qu'obtiennent les listes à gauche de la social-démocratie.

Le résultat du Parti de la refondation communiste (PRC) italien est spectaculaire : avec 5,6 % à la Chambre et 6,5 % au Sénat, il gagne une fraction parlementaire de 55 membres (35 et 20). Du coup, le PRC se trouve projeté sur la scène politique nationale, avec, de surcroît, une implantation capillaire à la base et une forte présence dans les institutions étatiques élues. Défendant la continuité "communiste" (Togliatti, Berlin-

guer) du vieux Parti communiste italien (PCI) par rapport à la base de celui-ci, le PRC continue à défendre une perspective "communiste" face à la société et dans la classe ouvrière. Il s'oppose à la social-démocratisation du Parti démocratique de gauche (PDS, l'ex-PCI), ce qui l'éloigne aussi de la peu recommandable social-démocratie italienne. Le PRC est en rupture avec l'*establishment* de l'ancien PCI — ce en quoi il diffère du PC français (PCF) de Marchais. Sa dynamique va, jusqu'à présent, nettement à gauche — malgré son hétérogénéité actuelle — ; il n'est donc pas comparable aux refondateurs ou aux rénovateurs en France. La question est de savoir comment et sur quel axe ce parti "ancien-post-stalinien", hétérogène et confus, réussira à se stabiliser dans des circonstances tout à fait exceptionnelles aujourd'hui en Europe.

En France, Lutte ouvrière (LO) a obtenu une moyenne de près de 2 % — avec une pointe de 3 % en Seine-Maritime — sur l'ensemble de la trentaine de départements où elle se présentait. Témoignant de la permanence de la gauche révolutionnaire, cette capacité d'organisation a, une fois de plus, été mise au seul service de LO. La Ligue communiste révolutionnaire (LCR, section française de la IVe Internationale) avait présenté quelques listes à des endroits significatifs de son implantation. La pointe de 5,57 % dans les Vosges (Gérardmer) — liée à l'activité d'un membre de la LCR, adjoint au maire pour les questions d'environnement — et d'un autre militant de cette organisation, Raymond Vacheron, avec 6 % dans la ville du Puy (et une moyenne de 3 % en Haute-Loire), est intéressante à plus d'un titre. La proposition de la LCR d'une grande coalition à gauche allant des Verts à la gauche révolutionnaire s'est heurtée à des refus sectaires en cascade : LO, les Verts, les dissidents du PCF. Ces derniers, de leur côté, ont marqué des points : dirigées par des personnalités locales "historiques" et nettement à l'écart du PC, leurs listes Alternative-Démocratie-Socialisme (ADS), limitées en nombre, ont obtenu des scores allant de 7,2 % à 12,4 %, battant chaque fois le PCF !

Ces résultats ne changent rien à un tableau globalement très négatif. Mais analysés en détail, ils permettent de scruter une décantation embryonnaire à gauche de la social-démocratie. Et de voir comment une tactique politique, y compris sur le terrain électoral, peut contribuer à ce que la gauche révolutionnaire sorte de sa marginalité en renforçant ses liens avec le mouvement réel de la société. ★

La débâcle du nouveau réalisme

Neuf ans de réformes droitières du Parti travailliste britannique, sous la direction de Neil Kinnock, se sont achevés par une défaite spectaculaire lors des élections législatives du 9 avril 1992. Ce scrutin, que les travaillistes auraient pu remporter, a finalement abouti à la victoire des conservateurs, avec 21 sièges de majorité absolue. Ce résultat a représenté une surprise pour tout le monde — les conservateurs eux-mêmes s'attendaient à perdre. A la veille des élections, la Bourse avait chuté ; mais après l'annonce des résultats, les spéculateurs ont littéralement dansé de joie.

Phil CLARKE



VERS LA FIN de la campagne, on a assisté à un tournant. Les conservateurs ont réussi, avec l'aide de la presse populaire à gros tirage, à organiser la mobilisation de certains secteurs de la classe moyenne, et mieux encore, de la classe ouvrière. Les Britanniques ont sûrement jugé que, malgré la récession, les conservateurs avaient obtenu certains succès durant les années 80, et n'ont pas fait confiance au Parti travailliste pour stabiliser l'économie (1).

La campagne conservatrice contre une éventuelle augmentation des impôts, et l'offensive contre les libéraux-démocrates ont beaucoup pesé. La chute du vote libéral-démocrate a généralement profité aux conservateurs.

Le parti de John Major l'a emporté grâce à une campagne dénonçant les "dangers" d'un gouvernement travailliste, et mobilisant massivement sa base. En Ecosse, le discours conservateur contre les risques de décentralisation a largement mobilisé les forces petites-bourgeoises de l'"unionisme" réactionnaire.

Après les faibles scores obtenus en 1983 et en 1987, il aurait été étonnant que les travaillistes ne gagnent pas quelques sièges supplémentaires. Mais il faut analyser pourquoi, malgré la récession, la lutte contre la Poll Tax, les coupes claires dans le système national de santé, et les attaques subies par des millions de gens, la campagne travailliste a été incapable de modifier fondamentalement la situation.

La raison essentielle de cette défaite tient à la politique, à la forme de campagne choisie et à la crédibilité même de la direction travailliste. Le "kinnockisme" et le nouveau réalisme du Parti travailliste visaient une seule chose : la victoire à une élection générale. En fait, le "kinnockisme" n'a ni philosophie profonde ni réel projet pour renouveler la société, c'est une construction fragile d'experts en publicité.

La "modernisation" tant vantée du Parti travailliste a comblé le fossé séparant les deux partis traditionnels, qui proposent aujourd'hui la même perspective politique générale.

Incohérences travaillistes

Lors de la campagne électorale, cette conception s'est manifestée par l'incohérence des réponses politiques du Parti travailliste. Kinnock et John Smith, le spécialiste des questions économiques du Parti travailliste, ont déclaré qu'ils n'augmenteraient pas les taux d'intérêt car cela porterait immédiatement un coup au niveau de vie — mais en proclamant leur loyauté au mécanisme du taux de change de la Communauté européenne, ils donnaient un chèque en blanc à toute politique déflationniste éventuelle que pourrait dicter la Bundesbank allemande.

Cette incohérence n'a sans doute pas sauté aux yeux de la majorité des électeurs. Mais il y en a eu de bien plus importantes : les travaillistes ont promis qu'ils reconstruiraient le système national de santé, le service public, l'éducation et l'industrie, mais sans expliquer d'où proviendraient les fonds. Prétendre faire ces "réformes" par la "croissance" n'était convainquant pour personne — tout le monde sait que les travaillistes n'ont aucune réponse à la récession.

Indépendamment de l'offensive conservatrice sur les réductions d'impôts, des mil-

lions de salariés n'ont pas cru que les travaillistes relèveraient leur niveau de vie, ou gèreraient mieux la récession que les conservateurs.

Ainsi, malgré tout son clinquant et sa présentation publicitaire, la campagne travailliste ne formulait absolument aucune alternative claire de rupture avec les conservateurs, et manquait d'un projet réaliste de reconstruction de la Grande-Bretagne sur une base socialiste — ces manques sont à la base même du "kinnockisme" et du nouveau réalisme.

D'ailleurs, les travailleurs n'ont pas seulement perdu les élections durant la campagne ; leur échec découle de leur volonté d'imposer le nouveau réalisme au mouvement ouvrier pendant toute une décennie.

Les dirigeants syndicaux et travaillistes partisans du nouveau réalisme, en ne soutenant pas les luttes de la classe ouvrière, telle la grève historique des mineurs de 1984-85, en abandonnant le débat sur l'économie de marché aux conservateurs, et en minant la confiance et la combativité de la classe ouvrière, ont complètement discrédité tout projet de changement social radical.

Ras-le-bol des militants

Le nouveau réalisme a aussi provoqué la diminution d'un tiers des syndiqués depuis 1979 et le départ de dizaines de milliers de militants du Parti travailliste. Les adversaires les plus déterminés des conservateurs — les mineurs, les Ecosseis, tous ceux qui ont défié la Poll Tax, et qui ont résisté aux coupes budgétaires municipales — ont été rejetés et isolés. En les démoralisant, les partisans de Kinnock et les syndicalistes "réalistes" ont émoussé toute volonté de résistance. En abandonnant les arguments politiques les uns après les autres, les travaillistes se sont désarmés eux-mêmes face à la campagne des médias contre le socialisme.

Cela a eu un effet désastreux sur la culture et la combativité du mouvement travailliste, et l'a coupé de nombreux secteurs — et surtout de la jeunesse. Des millions de jeunes, d'employés des services, et la plupart des plus démunis et des plus opprimés, n'ont jamais été syndiqués et ne considèrent pas que les travaillistes seront capables de résoudre leurs problèmes.

La campagne travailliste promettait qu'avec une politique assez proche de celle des conservateurs, le gouvernement Kinnock accomplirait des prouesses conduisant à des améliorations notables de la vie quotidienne. C'était incroyable, et peu de gens y ont cru.

L'évolution des votes en direction du Parti travailliste a été plus importante dans

1) Voir *Inprecor* n° 335, 342 et 346, des 15 juillet et 6 décembre 1991, et du 14 février 1992.

Jean qui rie...

Dave Nellist et Terry Fields, deux députés du Parti travailliste, exclus à cause de leur soutien au groupe The Militant, avaient décidé de se présenter aux élections contre des candidats travaillistes officiels. A Coventry Sud, Nellist a obtenu plus de 10 000 voix, soit 29 % des suffrages, contre 11 000 pour le candidat travailliste finalement vainqueur. A Liverpool Broad Green, où la polarisation politique et la chasse aux sorcières ont été bien plus importantes qu'à Coventry, Terry Fields a obtenu presque 6 000 voix, soit environ 14 % des suffrages.

L'opposant à la Poll tax emprisonné, Tommy Sheridan (voir *Inprecor* n° 330 du 10 mai 1991), a obtenu plus de 6 000 voix à Glasgow — soit 19 % des suffrages.

Ces scores sont importants pour des candidats qui sont désormais extérieurs au Parti travailliste et qui apparaissent comme des militants d'extrême gauche. Nellist et Fields avaient l'avantage d'être déjà députés ; en revanche, le vote pour Sheridan montre la profondeur du rejet de la Poll Tax, et de l'attitude du Parti travailliste en Ecosse, qui avait refusé de soutenir les opposants à cet impôt. ★

les régions les plus touchées par la crise et par les attaques des conservateurs. Les victoires travaillistes à Birmingham, Northfields et Selly Oak ont montré que les salariés de l'automobile, confrontés à la banqueroute de leur industrie, se sont tournés vers le Labour — tout comme à Oxford-Est, où se trouve l'usine automobile Cowley qui risque de fermer ses portes bientôt.

Dans les régions minières de Nottingham, la situation dramatique de l'industrie locale du charbon, malgré le rôle peu glorieux du syndicat des mineurs en 1984-85, a permis aux travaillistes de gagner des voix. La récession à Londres et dans les Midlands explique la chute relative des conservateurs. Dans le Nord, à Manchester et dans ses environs, les habitants ont été les premières victimes de la récession, mais, alors que les villes de Pendle et d'Hyndburn ont basculé du côté travailliste, le tournant vers ce parti est resté très faible dans la plupart de cette région.

L'audace paye !

Dans la majorité des zones où la gauche a mené des campagnes dynamiques, les candidats travaillistes ont remporté des succès. Jeremy Corbyn, Ken Livingstone, Dennis Skinner et Bernie Grant [aile gauche du Parti travailliste, ndlr] ont obtenu de bons scores. Les députés expulsés du Parti travailliste, Dave Nellist et Terry Field ont réussi leur pari (voir l'encadré ci-dessus). De tels résultats montrent qu'il y avait une place pour une campagne radicale, exprimant des intérêts de classe, mais ils ont été noyés par des facteurs nationaux bien plus négatifs.

Bien sûr, plus de 11 millions de Britanniques ont voté pour le Parti travailliste, surtout à cause de leur haine contre les conservateurs. Mais combien d'entre eux croyaient qu'un gouvernement Kinnock ouvrirait une situation totalement nouvelle pour les travailleurs ?

Cette campagne montre que, pour priver

les conservateurs de la majorité, le Labour ne devait pas se contenter d'une campagne médiatique mais lancer une croisade politique, ne cherchant pas seulement à gagner des bulletins de vote mais visant à mobiliser les gens, à les faire agir et à leur proposer clairement un avenir radicalement différent. Or, Kinnock n'a fait que des promesses confuses et hypocrites.

Différents experts des médias déclarent maintenant que les changements sociologiques survenus en Grande-Bretagne depuis une décennie rendent impossible toute nouvelle victoire travailliste, et que la classe ouvrière est devenue une base trop faible pour construire une majorité populaire. Cet argument, qu'il faudra réfuter, va certainement apparaître aussi à gauche. En outre, d'un point de vue factuel, c'est faux. La Grande-Bretagne est un pays où la classe ouvrière reste largement dominante ; un récent sondage a montré qu'au moins 80 % des Britanniques considéraient y appartenir.

Quelles seront les conséquences de la débâcle de Kinnock ? Cela crée des conditions politiques plus stables pour le capitalisme britannique, sans pour autant résoudre aucun de ses problèmes économiques de fond. Le marasme va continuer, ce qui se traduira par des attaques encore plus virulentes contre la classe ouvrière, grâce à la solide majorité dont dispose le Parti conservateur.

Au sein du mouvement ouvrier, surtout dans les syndicats dominés par les tenants du nouveau réalisme, la réaction immédiate sera probablement le scepticisme et la démoralisation. Les travailleurs qui subiront de nouvelles attaques se diront encore une fois que le rapport de forces dans la société leur est hostile. L'évolution de la situation générale à long terme est plus complexe.

La gauche doit maintenant s'engager dans le soutien de toutes les luttes qui éclateront. Le lent processus de rétablissement de la confiance dans les luttes commencera sans doute par de petites grèves et des campagnes à long terme, mais la généralisation

et la popularisation de toutes ces batailles porteront leurs fruits à long terme.

Au sein du Parti travailliste, le "kinnockisme" est en crise — Kinnock vient de démissionner de la direction. L'aile droite voudra aller plus loin dans ses réformes, et élira sans doute Smith comme dirigeant. Mais la gauche a aujourd'hui l'occasion de lancer une offensive et de remettre en cause le bilan du nouveau réalisme de Kinnock. Les commentaires de Jeremy Corbyn, Dennis Skinner et Ken Livingstone, à la suite des résultats électoraux, montrent qu'une telle offensive est à l'ordre du jour. ★

Socialist Outlook, 18 avril 1992



... et Jean qui pleure

Gerry Adams, le président du Sinn Fein, a perdu le siège de député de Belfast-Ouest, qu'il détenait depuis 1983, à cause d'une manœuvre tactique des unionistes, qui ont reporté environ 7 % de leurs voix sur Joe Hendron, candidat du Parti social-démocrate (SDLP).

Le Sinn Fein abordait ces élections dans des conditions difficiles. Il ne se présentait que dans 14 des 17 circonscriptions d'Irlande du Nord, expliquant qu'il n'avait pas de candidat dans les trois autres, non pas faute de militants, mais parce qu'il était trop dangereux d'y apparaître comme supporter du Sinn Fein — un de ses militants a été assassiné durant la campagne.

Le refus des gouvernements britannique et irlandais et des partis politiques d'inclure le Sinn Fein dans les négociations de l'accord anglo-irlandais — et le désir de mettre fin à une guerre qui dure depuis plus de vingt ans — explique la pression au sein des nationalistes pour voter pour le SDLP, qui, lui, est investi dans le "processus de paix". Cela s'est reflété dans les résultats des six comtés où les 30 000 voix du SDLP ont repoussé le Sinn Fein en troisième position, faisant tomber ses scores de 11,7 à 10 %. Le SDLP a gagné un siège, passant de trois à quatre députés, alors que les unionistes en gardent treize. ★

Qui va gouverner ?



Les résultats des élections du 5 avril 1992, en Italie, révèlent des tendances assez semblables à celles d'autres pays d'Europe occidentale. La gauche recule, alors que la droite progresse sensiblement, y compris, au détriment de certains partis traditionnels du centre. Si

l'ancienne majorité gouvernementale a été battue, aucune solution alternative ne se dessine pour l'instant.

L'ensemble des forces d'opposition de gauche, qui avait obtenu 30,8 % des voix, à la Chambre des députés en 1987, n'obtient plus que 26,4 % — par rapport aux élections régionales, le recul est moins sensible. Mais, dans les deux cas, le bilan est encore plus négatif si on ne compte pas dans l'opposition, le Rete (le Réseau), nouvelle formation politique assez hétérogène, dont les personnalités les plus connues sont l'ancien maire démocrate-chrétien de Palerme, Leoluca Orlando, et l'ancien maire communiste de Turin, Diego Novelli.

Le Parti démocratique de la gauche (PDS, ancien Parti communiste italien — PCI) a perdu 10,5 % de voix par rapport à 1987 et 7 % par rapport à 1990. Les Verts subissent aussi un échec par rapport à 1990. L'aspect le plus positif pour la gauche est le résultat obtenu par le Parti de la refondation communiste (PRC) qui, avec 5,6 % des suffrages pour la Chambre des députés et 6,5% pour le Sénat, récupère non seulement une partie des voix de l'ancien PCI et la plupart de celles de l'ancienne Democrazia Proletaria (DP), mais reçoit également le soutien d'électeurs de gauche qui s'abstenaient auparavant.

Qui va gouverner maintenant ? La situation est d'autant plus délicate que les deux chambres réunies devront élire le nouveau président de la République, au plus tard en juillet 1992. Cette élection est devenue plus importante après la présidence de Francesco Cossiga, marquée par un glissement *de facto* vers un régime présidentiel.

De grandes manœuvres sont en cours et personne ne saurait dire où elles vont aboutir. Mais, il paraît assez plausible, pour l'instant, qu'une majorité favorable à un changement du système électoral — non proportionnel — se réalise, et de nouvelles élections sont envisagées afin de permettre la formation d'un gouvernement plus stable.

Un tel projet ne se fera pas sans conflits ni déchirements, dans une situation sociale précaire, ce qui devrait provoquer de profonds déséquilibres et une instabilité politique croissante, au moins pendant une certaine période. ★

Correspondant

La DC malmenée

Les élections du 5 avril 1992 en Italie ont surtout été marquées par l'éparpillement des voix, la perte d'hégémonie de la Démocratie-Chrétienne (DC) et la montée des Ligues lombardes. Le contexte économique italien est sensiblement le même que celui des autres pays d'Europe occidentale — un certain nombre de grandes entreprises ont connu des revers importants dans leur tentative de s'affirmer à l'échelle européenne, alors que la petite et moyenne industrie souffre de faiblesses structurelles.

Des secteurs importants de la bourgeoisie, qui ont vu leur marge de manœuvre se réduire ces dernières années, critiquent vivement le vieux système politique clientéliste italien, qui constitue désormais, selon eux, un fardeau économique trop lourd. Ils voudraient le remplacer par des instruments moins coûteux, plus flexibles, plus aptes à satisfaire leurs besoins actuels et à imposer de nouveaux sacrifices aux masses.

Franco TURIGLIATTO



LES PARTIS qui ont gouverné pendant une très longue période, ont subi une usure et un discrédit profonds. Les tendances centrifuges se multiplient et il devient de plus en plus difficile de former des gouvernements de coalition. La situation est assez paradoxale : d'un côté, la grande bourgeoisie se trouve au sommet de son hégémonie idéologique ; de l'autre, elle ne parvient pas, par l'intermédiaire des partis traditionnels, à traduire cette hégémonie sur le terrain politique et à maintenir le consensus social.

La crise de la Démocratie-Chrétienne et de sa gestion du pouvoir s'exprime, en partie, par l'essor de forces réactionnaires et racistes. Celles-ci se développent dans une situation de défaite et de recul social, politique et idéologique de la classe ouvrière. Le mouvement ouvrier s'est considérablement affaibli en tant que force sociale et politique : il n'est plus capable de créer autour de lui une polarisation politique suffisante et d'apparaître comme une alternative crédible. Ainsi, le mécontentement et l'indignation provoqués par toutes les injustices, les tracasseries et la corruption du système sont exploités par la démagogie et la xénophobie des Ligues lombardes, qui représentent un véritable danger pour la société italienne et de nouvelles défaites pour la classe ouvrière.

La DC a perdu des électeurs surtout

dans le Nord du pays, aussi bien dans la petite et moyenne bourgeoisie que dans les couches populaires, qui ont reporté leurs voix vers les Ligues. Son maintien, dans le Sud, ne compense pas ce recul.

La montée des Ligues

Mais, il est difficile de remplacer la DC dans son rôle dirigeant. Le Parti républicain italien (PRI), qui, surtout après sa sortie du gouvernement, s'est efforcé d'apparaître comme le porte-parole des intérêts de la grande bourgeoisie n'a pas augmenté son score traditionnel (inférieur à 5 %).

Le Parti libéral italien (PLI) n'a pas davantage réussi à changer le rapport de forces en sa faveur : il n'a enregistré qu'une petite avance (0,7 %) et il a payé le prix de sa présence prolongée au gouvernement. Quant au Parti socialiste italien (PSI), frappé par les scandales, il a régressé, sans atteindre son objectif de devenir le premier parti de la gauche.

C'est donc la droite, voire l'extrême droite, qui ont profité de l'échec de la DC, en obtenant près de 15 % des voix. D'abord, le Mouvement social italien (MSI) — l'héritier avoué du fascisme italien, qui a fait élire à la Chambre des députés la petite-fille de Mussolini —, a mené une campagne violemment raciste et s'inspirant de principes autoritaires (il a applaudi sans réserves les attaques réactionnaires du président Cossiga contre la Première République). L'existence d'une organisation fasciste assez structurée, dont la bourgeoisie pourrait se servir dans les affrontements sociaux, constitue un danger qu'il ne faut pas minimiser.

Quelle est, par contre, la nature des Ligues, et notamment de la plus forte, la Ligue lombarde ?

Il ne s'agit pas d'un mouvement avec des traits typiquement fascistes, ni même semblable au Front national de Jean-Marie Le Pen. Sa nature plébéienne et populiste a des relents réactionnaires et xénophobes très précis. C'est une force qui agit et qui va agir de plus en plus ouvertement contre le mouvement ouvrier. Son centre de gravité sociale réside dans des couches de petits et moyens entrepreneurs et commerçants. Au-delà du discours sur le fédéralisme ou sur la création d'une "République du Nord", ces secteurs visent, dans leur conflit contre « Rome qui bouffe », la défense de leurs privilèges économiques entamés par la crise, et veulent un nouveau partage du gâteau. Ils n'ont pas le courage de chercher à l'obtenir au détriment des grands patrons. Les Ligues proposent de contrôler l'allocation des ressources de l'Etat, la répartition géographique du fardeau fiscal, les solutions au déficit budgétaire.

Dans une négociation éventuelle avec la DC, la Ligue lombarde ne mettra pas les problèmes institutionnels au centre, qui ont une fonction de couverture, mais plutôt le partage du "butin", la répartition des coûts de l'unification européenne et de l'assainissement du budget de l'Etat. La dynamique future de la Ligue — soit son intégration dans le système politique en tant que force modérée, soit son évolution dans un sens carrément réactionnaire-fascisant — n'est pas jouée d'avance : tout dépendra de l'évolution de la situation économique et sociale et des affrontements politiques.

Le problème le plus sérieux pour la gauche, et notamment pour le Parti de la refondation communiste (PRC) (1), est que la Ligue a réussi à exercer son influence y compris parmi certaines couches de travailleurs. Donc, c'est aussi pour arracher ces secteurs aux dirigeants de la Ligue lombarde, et à son chef Umberto Bossi, qu'il faut relancer la construction d'un mouvement de masse.

Les jeux ne sont pas encore faits : mais il faut réussir à regrouper les forces de résistance sociale et d'opposition politique, et à gagner toutes les composantes potentielles du front anticapitaliste au combat du mouvement ouvrier. Tout ce qui bouge encore dans la société italienne, et qui se reflète aussi dans le succès électoral du PRC, indique que des forces susceptibles de contrecarrer les tendances actuelles existent toujours. ★

12 avril 1992

1) Voir *Inprecor* n° 332 et 334 du 7 juin et 5 juillet 1991.

Récupérer le terrain perdu

Nous publions de larges extraits d'une interview de Sergio Garavini, secrétaire national du Parti de la refondation communiste (PRC), publiée dans *Il Manifesto* du 9 avril 1992.

Il revient sur les réformes du système électoral que le pouvoir veut appliquer et sur les résultats de la gauche italienne aux élections.

IL MANIFESTO : Quel scénario prévois-tu pour l'avenir proche ?

Sergio GARAVINI : Les quatre partis du gouvernement sortant cherchent à élargir la majorité vers le Parti démocratique de la gauche (PDS). La réponse de la direction du PDS, pour le moment, n'est pas très convaincante : elle est prête à accepter, à condition qu'un nouveau gouvernement soit formé. La tactique [de la coalition gouvernementale, ndlr] est d'adopter, d'un côté, des expressions très générales qui pourraient satisfaire tout le monde ; de l'autre, de tenter de former un bloc de tous les vaincus de ces élections, pour préparer une nouvelle loi électorale. C'est une escroquerie. Cette réforme électorale, basée sur un système uninominal ou sur un scrutin majoritaire, viserait à marginaliser les petits partis qui ont permis l'expression de la vague de protestation.

◆ Vous êtes contre toute réforme électorale ?

Les questions sociales continuent d'être ignorées. L'entrée dans la Communauté économique européenne (CEE) est présentée comme une fatalité imposée à la société italienne. L'Italie n'a aucune autonomie en matière de politique internationale, malgré les dangers de guerre qui existent aux bords de la Méditerranée. En revanche, le gouvernement projette de modifier la loi électorale dans le but de se renforcer. C'est un tournant autoritaire qui se profile dont une partie de la gauche se ferait complice ; cela aurait un coût social très élevé et constituerait un risque pour la sécurité du pays.

◆ Quelle serait votre position dans l'hypothèse d'une "unité socialiste", avec Craxi sur des positions très différentes de celles du passé, voire avec un Parti socialiste italien (PSI) sans Craxi ?

Je ne crois pas que la tendance réelle aille dans le sens d'une alternance de gauche, alors que c'est une contestation de droite qui s'est exprimée [aux élections, ndlr]. L'idée est plutôt de constituer un centre politique avec un gouvernement et une majorité allant de la Démocratie-Chrétienne (DC) au PDS et de faire adopter une réforme électorale qui assure le contrôle du pouvoir à la DC. Certes, s'il existait un front unitaire de gauche, allant, paradoxalement, du PRC au PSI, le rapprochement entre le PSI et le PDS aurait alors une portée intéressante — mais, il me semble que l'impact d'un tel rapprochement est très différent aujourd'hui.

◆ Vous parlez d'une gauche unie dans l'opposition. Pourtant, toute l'opposition semble, pour l'instant, sur la défensive...

A la fin du congrès de notre parti, j'ai appelé à une "contre-attaque de la gauche", une contre-offensive démocratique. J'ai utilisé ce terme parce que nous ne pouvons pas rester sur la défensive, même s'il est essentiel aujourd'hui de défendre les acquis. Nous sommes contre le blocage de l'échelle mobile et contre l'adaptation des salaires au cadre contraignant du taux d'inflation programmé. Etant donné que les syndicats ne le font pas, nous allons avancer une proposition de réorganisation des salaires, qui prenne en compte la défense de l'échelle mobile et donne une autonomie contractuelle que les travailleurs doivent reconquérir.

◆ Penses-tu qu'une opposition sociale, telle que tu la présentes, puisse être menée par les syndicats ?

La perte d'influence des syndicats est l'un des éléments qui profite politiquement à la droite — bien que ce ne soit pas le seul. Les syndicats sont, aujourd'hui, d'énormes structures bureaucratiques qui trouvent leur légitimité dans les rapports qu'ils entretiennent avec les institutions et le patronat. Bref,

ils freinent et retiennent la gauche tout entière. Dans une telle situation, nous voulons engager une bataille politique ouverte dans le mouvement syndical et pas seulement au sein des confédérations. Cela ne signifie pas que nous soyons pour la formation d'un nouveau syndicat. Nous allons mener une bataille dans les structures actuelles, en lien avec ce qui existe déjà au niveau des entreprises, et proposer des initiatives.

◆ *Comment analyser le succès remporté par la Ligue lombarde ?*

La Ligue exprime incontestablement une contestation sociale qui n'a pas trouvé de débouché dans une opposition unie de gauche. C'est sur ce terrain qu'il faut intervenir immédiatement, en relançant cette perspective. Mais, il y a aussi un autre aspect. Les Ligues reflètent les tendances réactionnaires de certaines couches de la classe moyenne dans les régions les plus riches du pays. Cela peut effectivement représenter une menace majeure pour la démocratie.

◆ *Vous avez axé votre campagne électorale autour de l'image de la continuité. Est-ce que l'ambition de renouvellement, de refondation n'a pas été mise de côté ?*

Pas du tout. Nous nous efforçons d'établir un lien avec la tradition communiste, tant au niveau des idées qu'en ce qui concerne les luttes politiques et sociales. Pendant la campagne électorale, nous avons été amenés à accentuer cette idée, y compris parce que, paradoxalement, le PDS s'est placé lui aussi sur ce terrain.

Cette attitude du PDS représente un succès pour nous, car elle confirme que nous avons raison de défendre l'identité communiste. Mais, nous sommes aussi autre chose. Nous provenons d'expériences critiques différentes, à l'intérieur et à l'extérieur de l'ancien PCI.

Voilà ce qui est le plus important pour moi, et que nous devons traduire dans des initiatives concrètes d'élaboration politique et culturelle. Si on veut développer cela, il faut avoir une approche radicale face aux questions sociales. Déjà, au milieu des années 60, le PCI avait renoncé à une telle approche ; elle est réapparue, partiellement, entre 1968 et 1970, et plus tard, avec Berlinguer, en 1984 (à l'occasion de la lutte pour la défense de l'échelle mobile). Il s'agit là d'une tâche essentielle. ★

Il Manifesto, 9 avril 1992

Le PRC dans la bataille

Nous publions une interview de Livio Maitan, membre du comité politique national du Parti de la refondation communiste (PRC).

INPRECOR : Beaucoup de commentateurs parlent de "tremblement de terre" pour qualifier les élections du 5 avril. Qu'en penses-tu ?

Livio MAITAN : Effectivement, il s'agit d'un événement majeur qui a surpris beaucoup de monde. Il faut surtout souligner le recul spectaculaire de la Démocratie-Chrétienne (DC). Ce parti a joué un rôle hégémonique pendant près d'un demi-siècle et maintenant il n'a que 30 % des voix. Cela pose des problèmes non seulement à la "classe politique" italienne, mais aussi aux différentes couches de la bourgeoisie, à l'Eglise catholique, à certaines directions syndicales et, bien sûr, aux alliés de l'Italie dans l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et dans la Communauté économique européenne (CEE).

◆ *Quelles sont les causes de l'échec de la DC ?*

Elle a déjà connu d'autres crises — il est vrai, moins graves que celle-ci —, au cours des années 70 et au début des années 80, qui ont provoqué des déchirements en son sein et une baisse de son influence électorale. Dans le contexte international de l'époque, et étant donné que le PCI n'était pas encore considéré comme un partenaire fiable, la bourgeoisie italienne avait continué à soutenir la DC comme un élément essentiel de stabilité et de fonctionnement du système. Aujourd'hui, beaucoup de choses ont changé. Même si la DC conserve une majorité relative, des représentants du patronat n'ont pas caché leur mécontentement, en critiquant de plus en plus ouvertement et durement le gouvernement Andreotti et le système des partis, incapables, selon eux, de résoudre les problèmes économiques et financiers du pays et qui risquent donc de compromettre l'entrée de l'Italie dans

l'Europe de Maastricht. Certains secteurs patronaux ont soutenu d'autres partis tel le Parti républicain italien (PRI), qui, après avoir participé longtemps au gouvernement, était passé dans l'opposition. De petits ou moyens entrepreneurs n'ont, y compris, pas hésité à soutenir la Ligue lombarde.

◆ *Y a-t-il, au niveau du gouvernement, des ouvertures en direction du PDS ?*

Tout à fait. Outre le Parti socialiste italien (PSI), la DC s'est déclarée favorable à un élargissement du gouvernement dès l'annonce des résultats. Il est possible qu'il s'agisse d'opérations purement tactiques, en attendant le bon moment pour revenir à un "gouvernement à quatre", qui reste tout à fait possible compte tenu des résultats en sièges au Parlement. Il n'y a en tout cas plus de refus catégorique à la collaboration d'Occhetto et de son parti au gouvernement — à l'occasion de la visite du président Cossiga aux Etats-Unis, Bush lui-même a donné le feu vert dans ce sens.

◆ *Que penses-tu des résultats obtenus par le PDS et de son orientation actuelle ?*

Le PDS affirme que toute comparaison avec les résultats de l'ancien Parti commu-



niste italien (PCI) est arbitraire puisqu'il s'agit d'un nouveau parti, et que le recul par rapport à ses anciens résultats est tout à fait relatif, si l'on prend en compte ceux des régionales de 1990. Ce deuxième argument n'est pas dépourvu de fondement. Toutefois, le projet d'Occhetto, en novembre 1989, était d'élargir l'influence de l'ancien PCI, en gagnant notamment ce qu'on appelait à l'époque "la gauche souterraine". De ce point de vue, l'échec est patent.

Le PDS réalise ses meilleurs scores dans les régions où l'ancien PCI était particulièrement fort depuis la fin de la guerre. Mais sa marge de manœuvre est relativement étroite. Il serait extrêmement risqué pour lui de participer au gouvernement ou même de soutenir une nouvelle coalition, alors que des mesures d'austérité vont être prises et que la concurrence du Parti de la refondation communiste (PRC) est beaucoup plus forte que prévu.

◆ *Quels ont été les scores du PRC ?*

Nous pouvons en être satisfaits, surtout si on tient compte du contexte international et national, qui n'est pas très favorable au développement d'un parti qui se veut anticapitaliste et communiste. Le pourcentage des voix du PRC est plus élevé dans certaines régions importantes du centre du pays (entre 6,7 et 10,1 %) et dans certaines grandes villes, dont Gênes (7,7 %), Turin (7,3 %), Florence (7,5 %) et Livourne (11,1 %).

Le parti dispose d'une influence populaire certaine et d'un poids non négligeable dans des couches ouvrières.

◆ *Quelle est l'orientation du PRC après les élections ?*

Des décisions doivent être prises lors de la prochaine réunion du comité politique national. Je pense qu'il est juste de mettre l'accent sur les revendications économiques et sociales des travailleurs et, en premier lieu, sur la défense intransigeante de l'échelle mobile. D'autre part, nous devons nous battre contre toute réforme électorale réactionnaire et contre la restriction des droits démocratiques.

Mais, nous ne pouvons pas seulement avoir une approche purement défensive — ce serait une erreur, à mon sens, de centrer toute notre orientation sur la défense de la Constitution de 1948, rejetée par de très larges couches populaires, il ne faut pas apparaître comme une force accrochée au *statu quo* et faciliter ainsi les mystifications populistes de la droite et de l'extrême droite qui prétendent se présenter comme des forces nouvelles. Le mouvement ouvrier a toujours payé un prix très élevé lorsqu'il est tombé dans de tels pièges, par exemple, au

début des années 30 en Allemagne ou, en 1958, en France, face au gaullisme.

Le principal problème aujourd'hui pour le PRC est celui de la jeunesse, secteur extrêmement faible de notre organisation. Les élections l'ont confirmé : nous n'avons eu qu'environ 40 000 voix de plus pour la Chambre des députés par rapport au Sénat, alors qu'il y a presque 4 millions de nouveaux électeurs (1).

Deuxièmement, il faut transformer l'influence populaire et ouvrière du PRC en un enracinement structuré, pesant sur l'acti-

tivité quotidienne du parti à tous les niveaux. Mais, il est tout aussi urgent de surmonter un fonctionnement interne précaire et de déterminer de véritables conceptions organisationnelles, pour être, en même temps, plus efficaces et plus démocratiques. ★

Propos recueillis par Claudio Giuliani,
10 avril 1992

1) Il faut avoir 25 ans pour participer à l'élection du Sénat et 18 ans pour participer à celle de la Chambre des députés.

PAYS-BAS

Droit de vote des immigrés

Les immigrés vivant aux Pays-Bas depuis au moins cinq ans ont le droit de vote aux élections locales. Cette situation, assez inédite en Europe, a exigé un changement de la Constitution hollandaise en 1985. Ainsi, en 1986, 300 000 immigrés se sont rendus aux urnes et 45 travailleurs d'origine étrangère ont été élus dans des conseils municipaux. En revanche, en 1990, lors des élections locales suivantes, le nombre de conseillers municipaux immigrés est passé à 35, dont 17 Turcs et 11 ressortissants du Surinam — selon le nombre total des émigrés vivant aux Pays-Bas, il devrait y en avoir 450.

Ron BLOM



AU DEBUT des années 70, on a pu constater que la majorité des "travailleurs invités" des pays méditerranéens avaient décidé de s'installer définitivement aux Pays-Bas.

A l'époque, l'Etat légitimait la position juridique précaire des immigrés, en expliquant que ceux-ci ne restaient que temporairement aux Pays-Bas. Mais, avec la crise économique et alors qu'aucune mesure sociale n'était prise pour ces travailleurs, leur situation s'est beaucoup détériorée. Le gouvernement comprenait que cela pouvait provoquer des tensions.

Ainsi, au milieu des années 70, des commissions consultatives ont été mises sur pied ; des représentants élus des immigrés pouvaient donner leur avis sur la situation des travailleurs étrangers — pas plus — dans les conseils municipaux. Mais, dans ces commissions on trouvait aussi des membres d'organisations fascistes immigrés (les Loups gris turcs, des organisations marocaines liées à la monarchie, etc.) et les Hollandais étaient majoritaires. En fin de compte, ces instances n'ont eu aucune influence réelle.

En 1981, le gouvernement a écrit un projet de loi sur les minorités : « *Là où c'est nécessaire, le gouvernement agira dans le but d'améliorer [leur] situation juridique.* » Selon une enquête de 1983, il y avait 1 200 clauses de la législation hollandaise établissant des distinctions selon la nationalité au détriment des étrangers. En 1979, la loi discriminatoire dite du 1er novembre a été



adoptée ; elle tentait de s'attaquer au travail des immigrés clandestins, en pénalisant ces derniers et non leurs patrons. Au printemps 1983, la discussion sur le "principe du pays de résidence", concernant les allocations familiales a commencé. Ce débat revient régulièrement, mais le gouvernement n'a encore rien décidé. La loi sur les minorités, finalement votée en 1983, traite surtout des retards en matière de législation. Le gouvernement s'efforçait de mettre en place une « égalité juridique radicale entre les immigrés et le peuple hollandais. » Mais, à l'époque, pas un mot n'était dit sur le droit de vote des immigrés.

Peu après, il y a eu une discussion sur certains changements de la Constitution et le gouvernement a décidé de donner le droit de vote et d'éligibilité aux immigrés seulement aux élections locales.

La peur des tensions

La politique de l'Etat concernant l'intégration, se justifie officiellement par la peur de tensions raciales qui s'accroissent à cause des différences culturelles. Voilà pourquoi le gouvernement essaye d'intégrer les immigrés dans les institutions et les organisations hollandaises.

Selon la nouvelle Constitution de 1983, les citoyens non-hollandais doivent être traités comme les Hollandais. Le changement de la Constitution pour permettre le droit de vote des immigrés devrait être considéré comme un droit fondamental des citoyens. Les syndicats étaient d'accord, et les partis politiques durent désormais porter plus d'attention à la situation des travailleurs immigrés. Les organisations d'immigrés, elles, demandaient depuis des années le droit de vote, parce que de plus en plus d'immi-

grés avaient décidé de s'installer définitivement aux Pays-Bas et voulaient acquérir plus de droits pour fonctionner normalement dans la société. Un refus sur le sujet n'aurait fait qu'accentuer l'isolement des immigrés. En outre, l'octroi du droit de vote pouvait constituer un exemple pour les autres pays européens.

Cependant, les organisations immigrées ne furent pas convoquées pour donner leur avis sur la question — selon le gouvernement, à cause des faibles traditions parlementaires de leur pays d'origine (la Turquie ou le Maroc).

Un droit de vote restreint

Pendant le débat parlementaire, il est clairement apparu que le droit de vote ne serait pas étendu aux élections provinciales et nationales, qui ont prétendument des conséquences dans le domaine de la défense et de la politique étrangère. D'après le gouvernement, les conseils municipaux sont les plus à même de représenter les intérêts des immigrés : « *L'intégration se fera d'abord dans l'environnement quotidien — le travail et le lieu d'habitation.* »

Pendant ces discussions, les chrétiens-démocrates (CDA) ont demandé si, au lieu de donner le droit de vote aux immigrés, il n'était pas préférable de s'attaquer aux injustices — dans le domaine juridique, etc.

Les organisations fascistes et racistes ont essayé de s'opposer aux changements constitutionnels, mais sans parvenir à trouver des appuis. Des organisations d'extrême droite, comme les Amicales (sous contrôle du roi Hassan II du Maroc) y étaient aussi opposées. Au Parlement, seuls des petits partis de droite (des chrétiens intégristes) ont voté contre.

Le Parti socialiste pacifiste et le Parti radical — qui ont fusionné avec le Parti communiste, pour fonder la Gauche verte — voulaient étendre ce droit à toutes les élections. Pendant le débat au Parlement, les arguments donnés en faveur du droit de vote s'appuyaient encore sur la peur des tensions entre Hollandais et immigrés (1).

Il semble que l'octroi du droit de vote ait été motivé par l'idée que cela représenterait un premier pas pour "éduquer" les citoyens hollandais. Actuellement, une commission parlementaire est en train d'étudier la possibilité d'étendre ce droit aux élections provinciales et nationales.

Le groupe parlementaire du Parti communiste (PC) a souligné qu'il ne serait pas souhaitable que des étrangers forment des partis, car ils pourraient être influencés par les ambassades ou par des organisations fascistes comme les Loups gris de Turquie ou les Amicales marocaines.

Le porte-parole du groupe communiste, Bakker, a même parlé des différences entre la loyauté nationale d'un citoyen hollandais et celle d'un étranger ! Le PC disait avoir peur que cela ne creuse le fossé entre les travailleurs immigrés et les hollandais. Les communistes étaient pour donner le droit de vote aux immigrés aux élections locales, mais pas aux élections nationales. La Gauche verte, elle, est favorable au droit de vote à toutes les élections, ainsi que le Parti social-démocrate (PvdA, qui participe au gouvernement avec le CDA) et le D'66 (un parti libéral de gauche) ; mais le CDA et les libéraux de droite s'y sont opposés.

Lors des différentes élections, les immigrés ont déjà placés en position éligible sur des listes des sociaux-démocrates et des chrétiens-démocrates qui voulaient récupérer les votes des travailleurs étrangers. Malgré la crise du système politique traditionnel — augmentation des abstentions, faible renouvellement des partis à l'Assemblée, etc. —, le droit de vote pourrait avoir un effet positif sur la situation des travailleurs immigrés. Mais cela devra s'accompagner d'une véritable lutte des partis ouvriers, du mouvement syndical et des organisations démocratiques d'immigrés contre le racisme et pour l'amélioration du niveau de vie, de travail, la protection sociale, etc. ★

Rotterdam, 7 avril 1992

1) Sur les Pays-Bas, voir *Inprecor* n° 337 et 340 des 27 septembre et 8 novembre 1991.

Vers la fin du partenariat social ?

Quand le gouvernement de coalition "social-libéral" d'Allemagne de l'Ouest tomba, il y a plus de dix ans, on pouvait s'attendre à un tournant politique semblable à celui des Etats-Unis sous Reagan ou de la Grande-Bretagne sous Thatcher. Les syndicats se trouvèrent placés sur la défensive, et des lois furent votées à leur encontre. Mais elles n'ont pas encore été appliquées et les travailleurs n'ont pas subi d'attaques majeures. Toutefois, cette situation est en train de changer ; en 1991, le revenu réel a chuté d'au moins 1,5 % (1).

Hans-Jürgen SCHULTZ



LA RETENUE dont le gouvernement conservateur, dirigé par le chancelier Helmut Kohl, a fait preuve jusqu'à présent ne s'explique pas par un changement de mentalité de sa part, mais par l'exis-

tence de conditions économiques favorables, dont un boom prolongé : entre 1982 et 1990, le revenu réel national augmenta de plus d'un tiers, passant de 1 224 à 1 896 milliards de deutsche marks (DM). Ce fut une décennie dorée pour le capital. Les politiques fiscales et les taux d'intérêts conduisirent à une explosion des profits, qui firent plus que doubler (passant de 232 à 514 milliards de DM). Dans le même temps, la part des salaires retrouva son niveau des années 50, passant de 69,6 à 62,1 %.

Mais tous ces profits ne furent pas destinés à un usage socialement utile, par exemple pour résoudre le problème du chômage. Le capital fut placé en Bourse (670 milliards de DM) ou exporté (910 milliards de DM) (1). Les investissements à l'étranger furent multipliés par trois dans ce court laps de temps.

Dans ces conditions, le capital pouvait se permettre d'apaiser les revendications sociales. Les salaires réels augmentèrent d'environ un dixième, et le nombre des emplois s'accrut. Alors que le chômage diminuait à peine en termes absolus, son taux chuta quelque peu, passant de 9,7 à 7,6 % de la population active. Les chômeurs se concentrent dans certains groupes : travailleurs âgés, femmes (8,2 %) et immigrés (10,9 %).

Le nombre de syndiqués est resté prati-

quement inchangé durant cette période (7,9 millions de travailleurs), alors que le taux de syndicalisation, comparé à l'augmentation du nombre de travailleurs, passait de 33,2 à 31,8 %. Ce dernier chiffre s'explique principalement par le déclin des industries traditionnelles fortement organisées, alors que les employés des services sont bien moins syndiqués.

Sous-représentation des femmes

Les deux tiers de l'augmentation de la participation syndicale dans les vingt dernières années sont dus aux femmes salariées, dont le nombre est passé de 1 à 1,9 million (soit de 15 à 24 % du total). La syndicalisation des femmes a considérablement augmenté à la base, mais leur participation aux directions syndicales reste insuffisante. Ainsi, il n'y a que 17 femmes sur 118 membres au conseil de la Confédération des syndicats allemands (DGB) (2). Même dans les secteurs où les femmes représentent la majorité des salariés, tels l'enseignement, le textile, le commerce, la banque et les assurances, on ne compte que 6 femmes parmi les 25 dirigeants. Leur participation est encore plus faible en termes de cadres syndicaux intermédiaires (8 sur 125 membres des directions régionales).

Les travailleurs immigrés sont encore plus faiblement représentés dans les syndicats. Il n'y en a pas aux plus hauts niveaux, presque aucun aux niveaux intermédiaires et, même à la base, ils sont peu nombreux.

La force des syndicats allemands repose sur leur appareil plus que sur le militantisme de base. Leurs membres cotisent environ 1,5 % de leur salaire — ce qui signifie que les syndicats disposent d'un revenu annuel de plus de 2 milliards de DM, auquel il faut ajouter des revenus immobiliers. Tout cela sert à financer un appareil de plus de 12 000

permanents, qui, en fait, contrôle tout. Dans les entreprises, l'appareil s'appuie sur les comités d'entreprises (ou les "comités du personnel" dans le secteur public) et sur leurs représentants. Les comités d'entreprise sont élus par les salariés pour représenter leurs intérêts et sont financés par les patrons ; ils sont légalement inamovibles. Les trois quarts des membres des comités d'entreprise sont des syndiqués et plus de 30 000 ont été détachés de leur emploi pour travailler en leur sein.

Une armée de permanents syndicaux

Ce sont presque exclusivement les permanents syndicaux qui organisent et représentent le syndicat dans l'entreprise. Les représentants du personnel (il y en a environ 300 000) devraient être élus par les syndiqués, mais ils sont souvent nommés. Ils doivent travailler pour le syndicat et mobiliser les adhérents quand c'est nécessaire.

Les syndicats représentent un pouvoir important et presque institutionnel dans les entreprises. Dans les grandes firmes, ils sont aussi représentés dans les comités directeurs — dans l'industrie sidérurgique et les mines, un dirigeant syndical occupe souvent le poste de directeur du personnel.

Ces permanents dans les entreprises s'efforcent de renforcer le partenariat social, qui est l'orientation fondamentale des syndicats. Dans la mesure du possible, ils évitent les grèves, car il faudrait compenser financièrement les heures perdues. Le taux annuel de journées de grève entre 1985 et 1990 a été de moins de 100 000. Quand une action de défense sérieuse est nécessaire, les syndicats encouragent plutôt les manifestations, et parfois des grèves d'avertissement de quelques heures — les syndicats cherchent ainsi à montrer aux patrons qu'ils sont capables d'organiser des mouvements.

Avant de démarrer une grève, les syndicats doivent d'abord déclarer l'"échec des négociations" et engager une semaine d'arbitrage avec un médiateur neutre, accepté par les deux parties ; ils doivent ensuite procéder à un vote où les trois quarts des adhérents se prononcent pour la grève. Un grève officielle peut alors enfin être appelée, avec l'accord de la direction nationale du syndicat.

Quand la situation est bonne, le capital a tout intérêt à préserver la paix sociale, de tels rituels et longues négociations s'achèvent souvent par des compromis.

La situation s'est cependant compliquée avec l'unification de l'Allemagne. La confé-

1) Voir *Inprecor* n° 326, 339 et 46 des 15 mars et 25 octobre 1991 et du 14 février 1992.

2) Tous les chiffres cités dorénavant se réfèrent à 1990.



dération syndicale de l'ancienne République démocratique d'Allemagne (RDA), l'Association libre des syndicats allemands (FDGB) comptait 8,6 millions de membres en novembre 1989. Elle ne disposait cependant pas d'une réelle autorité dans les entreprises et, en un mois, son appareil s'est désintégré. Le Parti démocratique de gauche (PDS, ancien Parti communiste au pouvoir) est devenu totalement impuissant. Les salariés ont attendu l'arrivée des syndicats ouest-allemands.

Entre octobre et décembre 1990, les syndicats constituant la FDGB se sont formellement dissous. Leurs adhérents sont entrés individuellement dans les syndicats de la DGB, à l'exception de certains transferts collectifs (dans les chemins de fer, l'industrie alimentaire et les médias). Environ 50 % de salariés sont toujours syndiqués, soit 3 à 4 millions — il n'existe pas de chiffres précis.

Transfert de compétences

L'appareil syndical est-allemand est, en très grande partie, géré par des permanents de l'Ouest. Ce sont les seuls qui peuvent conseiller et former les comités d'entreprise ; ils ont ainsi gagné de l'influence dans les entreprises. Petit à petit, des représentants ont été élus. Il y a tout aussi peu d'activité syndicale de base à l'Est qu'à l'Ouest, ce qui a engendré une grande déception : les gens ont l'impression que tout est contrôlé par en haut, comme avant. Mais il est aussi clair que les syndicats ont gagné du respect grâce à certaines négociations réussies.

Le très fort taux de chômage de l'Est et le fait que les salaires y soient plus bas représentent autant de menaces pour le niveau des salaires en Allemagne de l'Ouest. Les syndicats ont donc essayé de les faire augmenter de manière notable et de limiter le chômage. Du côté capitaliste, il n'y a eu qu'une faible résistance à cette politique, balayée par des grèves et des manifestations dans certains secteurs importants, tels les banques, les chemins de fer et certains secteurs publics. Les salaires ont énormément augmenté et la semaine de travail a été réduite de 42 à 40 heures.

Cependant, les salaires moyens de l'Est ne représentent que la moitié de ceux de l'Ouest (1 104 DM contre 2 277 DM), et la semaine de travail a six heures de plus (43,5 heures contre 37,7). Les salaires et la durée du temps de travail à l'Est devraient atteindre les niveaux de l'Ouest vers 1995,

mais cela prendra, en fait, plus longtemps, si l'on prend en compte les primes supplémentaires (congrés payés, etc.).

Les directions syndicales ont parié sur le fait que les entreprises seraient rapidement reprises par le capital ouest-allemand et qu'il n'y avait donc besoin que de mesures temporaires. Elles ont conclu des accords stipulant que les licenciements seraient reportés dans de nombreuses entreprises jusqu'au milieu ou la fin 1991, et qu'ensuite des agences pour l'emploi seraient mises en place pour tous ceux ayant des qualifications professionnelles. Dans certains cas, des entreprises ont été occupées par leurs travailleurs qui s'opposaient à la fermeture ; dans d'autres, il y a eu de grandes manifestations, qui ont parfois pris une tournure radicale — environ 500 000 personnes y ont participé en 1991.

La spirale infernale du chômage

Afin d'éviter toute radicalisation incontrôlée, le gouvernement a accepté des compromis. Les chômeurs ont été payés à temps partiel par les fonds publics — ils recevaient 90 % de leur salaire même quand ils ne travaillaient pas du tout.

Grâce à cette politique, les revenus réels en Allemagne de l'Est ont augmenté de 20 à 45 %, selon les secteurs, depuis la chute de l'ancien régime néo-stalinien. Les perdants ont été les couches privilégiées de ce régime, puis les nouveaux chômeurs. Cela explique pourquoi, jusqu'à présent, l'Allemagne de l'Est est restée calme, sans que la radicalisation attendue ne se produise.

La "crise de transition" vers le capitalisme est néanmoins de plus en plus aiguë. Le nombre de personnes ayant un emploi a chuté de 3 millions, passant de 9,7 à 6,7 millions, dont 1 million est au chômage technique, a émigré vers l'Ouest, ou est parti en pré-retraite. On peut craindre que ce chiffre atteigne bientôt 5 millions, car 700 000 personnes qui suivent des cours de recyclage et beaucoup de ceux qui travaillent à temps partiel vont bientôt se retrouver au chômage.

Le nombre de travailleurs à plein temps dans l'industrie s'est effondré de 3,2 à 0,8 million. Les salariés licenciés en 1991 subissent une chute de leur niveau de vie d'environ 15 %. La prochaine hausse des prix des loyers renforcera cette tendance.

La production industrielle a chuté ; elle atteint un tiers de son niveau de 1989. Le produit national brut (PNB) n'est que de 193 milliards de DM, dont 130 milliards sont des subventions de l'Ouest — cela représente un fardeau presque deux fois plus élevé que les dépenses d'armement (70,6 milliards de DM).

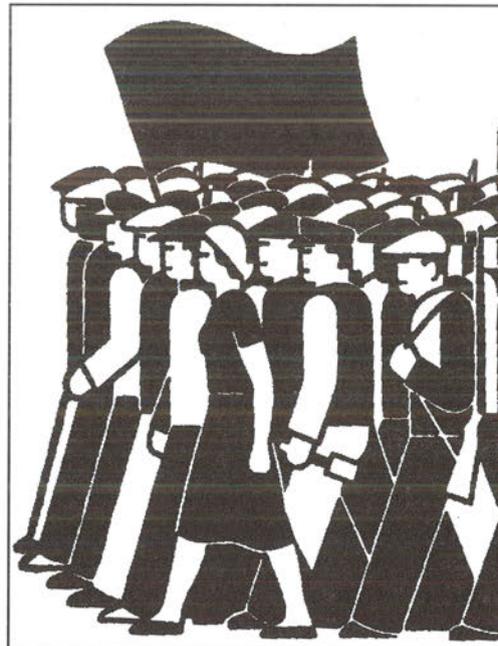
Même ainsi, il n'y a aucun signe de

reprise économique. Les Allemands de l'Est ont été transformés en pensionnaires d'une immense auberge pour déshérités. Un large processus de désindustrialisation est en cours depuis deux ans. La destruction est colossale et sera plus difficile à réparer que celles de la grande crise économique de 1929 et de la Seconde Guerre mondiale.

Voilà le résultat des politiques de l'agence Treuhand, chargée de la restructuration et de la privatisation de l'économie est-allemande, qui a encouragé des licenciements et même des *lock-out* quand les entreprises ne trouvaient pas de reprenneur pour leur privatisation. D'ailleurs, les privatisations ont souvent été suivies de la suppression de la majorité des postes de travail. Dans l'ensemble, le capital ouest-allemand a très peu investi à l'Est : en 1991, les investissements ont représenté moins de 15 milliards de DM, surtout placés dans le commerce et l'infrastructure, plutôt que dans l'industrie, car il y a une capacité productive suffisante à l'Ouest.

Hésitations syndicales

Face à cela, les syndicats demandent une réforme des entreprises et non leur pri-



vatation ; ils pensent que les entreprises existantes doivent être rendues compétitives grâce à des fonds publics, et que cela devrait être organisé par des firmes privées partageant les coûts avec la Treuhand et l'Etat. Dans la sidérurgie et les chantiers navals, des pressions en ce sens ont eu lieu par des occupations et des manifestations, et des garanties limitées ont été obtenues. Mais les syndicats et les travailleurs ont lutté pour une forme spécifique de privatisation, au lieu de défendre la propriété publique des entreprises, ce qui représente déjà une action

défensive. La classe ouvrière est-allemande a d'abord rendu ce qui lui appartenait (au moins au sens formel) et aujourd'hui, elle est dépossédée de ses emplois, pratiquement sans bataille, alors que les travailleurs d'Allemagne de l'Ouest, apparemment épargnés, regardent cela avec indifférence. Des actions radicales désabusées et sans direction peuvent éclater, mais c'est surtout la démoralisation qui domine. Les conséquences de cette défaite viendront hanter l'ensemble de la classe ouvrière allemande dans les années à venir.

Le rapport de forces a donc déjà changé et les porte-parole du capital ont ouvertement avancé leurs plans. Pour l'instant, l'unité allemande s'est faite totalement à leur avantage : ils disposent d'un nouveau marché de 16 millions de personnes et ont été capables de récupérer les secteurs lucratifs de l'économie est-allemande, barrant la route à toute concurrence. En revanche, les coûts de l'unification ont été assumés par l'Etat et par les travailleurs.

Les retraites et les allocations-chômage de l'Est sont principalement financées par des contributions ouest-allemandes (en 1992, environ 50 milliards de DM, soit 2 000 DM pour chaque salarié, ce qui repré-

1991, elle est passée de 675 à 1 458 milliards de DM, et devrait s'élever à 2 225 milliards de DM en 1995. Pendant ce temps, les taux d'intérêt sont restés élevés. Le remboursement public des intérêts est devenu incontrôlable, passant de 67,6 milliards de DM en 1986 à 101,5 milliards de DM en 1991 — on prévoit 172,5 milliards de DM pour 1995.

Pressions du capital...

Les porte-parole du capital ont donc demandé une réduction du budget de l'Etat, ce qui, dans leur bouche, signifie moins d'aides sociales et plus d'impôts (hormis pour eux). En ce domaine, le programme de Reagan et Thatcher est finalement arrivé en Allemagne ; en Grande-Bretagne les profits sont taxés à hauteur de 22 %, contre 50 % en Allemagne — cette différence est exagérée, en fait, puisqu'il existe une multitude de failles dans la législation, et que la fraude fiscale est faiblement poursuivie en justice (cela coûterait environ 50 milliards de DM annuels à l'Etat).

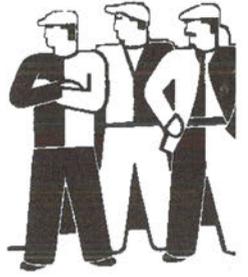
Le capital allemand s'inquiète aussi de sa place au niveau international, qui dépend d'un haut niveau technologique, d'une bonne organisation des ventes, d'une livraison et d'un service après-vente sérieux. Or, dans les autres pays, les conditions de travail se sont détériorées et les salaires réels ont chuté, alors que le temps de travail en Allemagne est le plus court (1 1506 heures contre 1 625 en Grande-Bretagne, 1 847 aux Etats-Unis et 2 165 au Japon) et que les coûts salariaux sont les plus élevés (14 % de plus qu'aux Etats-Unis et 23 % de plus qu'au Japon).

De tels chiffres reflètent une tendance réelle et révèlent le vrai but du capital ouest-allemand : réduire les salaires et les avantages sociaux tout en augmentant la durée du temps de travail.

Le changement de politique du capital a été accéléré par la récession internationale. Depuis le milieu de 1991, la capacité productive a augmenté, alors que la production stagnait et que les commandes diminuaient.

Les associations patronales font depuis longtemps pression sur le gouvernement et ont lancé des avertissements publics. « *L'économie connaît une récession durable et la confiance politique envers le gouvernement bourgeois diminue* » a déclaré Murmann, président du Syndicat fédéral des patrons allemands (BDA). Matthias Klei- nert, ancien porte-parole du gouvernement de Bade-Wurtemberg, qui remplit aujourd'hui les mêmes fonctions chez le constructeur automobile Daimler-Benz, a souligné : « *La politique est une question de rhétorique, alors que l'économie, c'est la réalité.* » H. Kohl a demandé une prolongation

du temps de travail et que l'âge de la retraite passe de 65 à 70 ans ; les membres du Parti social-démocrate (SPD) ont signalé leur volonté d'entrer dans un gouvernement de coalition.



L'offensive a d'abord commencé sur le terrain des salaires. Le ton a été donné par les banques, qui n'offraient pratiquement aucune hausse à leurs salariés. Les patrons ont rompu les négociations et ont augmenté unilatéralement les salaires de 5 %, ce qui représente une perte de salaire réel.

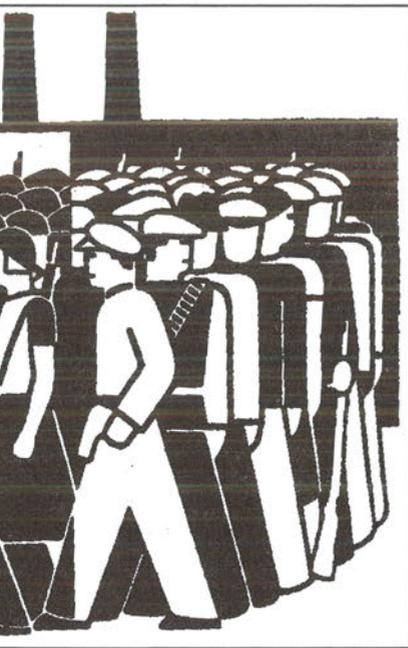
... et premiers conflits

Les syndicats, faibles dans ce secteur, n'ont pas pu répliquer par une grève générale ; ils ont dû se contenter de courtes grèves occasionnelles, de quelques heures à trois jours. Or, de telles actions ont réussi au-delà de l'attente des syndicats : vers fin mars 1992, plus de 70 000 employés des banques, soit un cinquième des salariés de ce secteur, dont la majorité étaient inorganisés et avec une faible expérience des luttes, ont participé à de telles actions, la plupart du temps suivies de manifestations. Cela montre que les employés des banques sont prêts à se battre, ce qui pourrait s'accélérer si leurs homologues est-allemands, qui sont plus organisés (50 %), décidaient de les rejoindre.

Le prochain affrontement se déroulera dans le secteur public : avec l'appui du SPD, qui contrôle la plupart des *Landër* et de nombreuses communes, une augmentation salariale d'à peine 3,5 % a été proposée. Les négociations ont été rompues et une procédure de médiation a été ouverte. Cela repousse les échéances à la fin avril. Des événements similaires sont en cours dans l'industrie mécanique, le bastion du mouvement syndical.

On verra dans les prochains mois si les capitalistes allemands sont déjà assez forts pour introduire des changements fondamentaux. La position des syndicats dans les négociations est encore importante, et, dans le secteur public, ils sont vraiment prêts à se battre. ★

Berlin, 10 avril 1992



sente presque un mois de salaire), par des impôts payés exclusivement par les salariés (la part des impôts et de la sécurité sociale est passée de 41,4 à 45 % du salaire) et par l'emprunt public. Voilà qui explique la chute des revenus réels en 1991.

Dans le même temps, la crise de la dette publique apparaît pour la première fois. L'exonération d'impôts sur le capital des dernières années a été payée par des emprunts — tendance renforcée par l'unification. La dette de l'Etat fait boue de neige, doublant en une décennie : de 1985 à

Petit tremblement de terre

Les élections dans les *Länder* du Bade-Wurtemberg et du Schleswig-Holstein, début avril 1992, marquées surtout par la montée de l'extrême droite fasciste, ont déclenché des réactions de panique au sein de la classe politique allemande, et ont été qualifiées de véritable tremblement de terre politique.

La réaction des antiracistes ne s'est pas fait attendre. Durant le week-end de Pâques, 25 000 personnes ont participé à des marches dans 150 villes pour dénoncer de nouvelles agressions commises par des skinheads ou des groupes néonazis contre des immigrés.

Manuel KELLNER



DANS le Bade-Wurtemberg, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) perd la majorité parlementaire absolue, et n'obtient que 39,6 % des voix, chutant de 9,4 %. A la veille du scrutin, la CDU avait dû

«démissionner» son dirigeant local, l'ancien ministre-président du Bade-Wurtemberg, Lothar Späth, qui touchait des pots-de-vin de ses amis personnels, des «industriels» en quête d'avantages fiscaux. Le Parti social-démocrate (SPD) ne profite pas de la chute de la CDU, il tombe même à 29,4 % des voix (-2,6 % par rapport aux élections de 1988). Les libéraux du FDP n'ont obtenu que 5,9 % des suffrages — la CDU ne pourra donc pas former une coalition avec eux. Le parti des Verts, les Grunen, s'est convenablement maintenu avec 9,5 % des voix ; il devient ainsi une force établie dans le Bade-Wurtemberg et envisagerait de débloquent la situation en participant à une coalition «noire-verte» (CDU-Grunen), ce qui déclenche naturellement de vives controverses au sein des Verts. Si tel était le cas, cela constituerait une première en Allemagne, qui ne ferait qu'accélérer le tournant réaliste des Verts. L'autre alternative qui pourrait dénouer la crise de majorité dans ce *Länder* passerait par une coalition CDU-SPD, qui rentrerait d'ailleurs dans la logique de collaboration entre ces deux partis, qui s'est développée dernièrement pour « résoudre des problèmes nationaux ».

Le grand vainqueur des élections dans le Bade-Wurtemberg est le parti fasciste, les

Republikaner (Rep) du nouveau *führer* Franz Schönhuber, proche du Front national de Le Pen, qui soigne son image «national-conservatrice». Les Rep obtiennent 10,9 % des voix — d'autres groupes fascistes plus minoritaires ont reçu, eux, 1,5 % de suffrages supplémentaires.

Dans le Schleswig-Holstein, c'est un parti d'extrême droite, l'Union du peuple allemand (DVU) — qui tient d'ailleurs un discours plus ouvertement fasciste que les Rep — qui obtient 6,3 %, alors qu'il n'a qu'une présence organisationnelle précaire — ; sa campagne électorale s'est pratiquement limitée à un envoi massif de tracts par la poste, grâce au financement de son riche leader, Gerhard Frey, éditeur de plusieurs journaux néonazis. Un autre parti néofasciste, le NPD a obtenu 1,6 % des suffrages.

La crise politique montante en Allemagne apparaît aussi dans la montée du phénomène abstentionniste. Dans le Bade-Wurtemberg, plus de 2 millions de personnes — soit 29,8 % des inscrits — ont boudé les urnes, devenant la deuxième «force» politique. Dans le Schleswig-Holstein, le taux d'abstention a atteint 28,2 % — plus de 500 000 personnes. Ce phénomène correspond à une tendance nationale ; lors des élections générales de 1990, le taux de participation avait été de 77 % — le plus bas depuis 1945.

De récents sondages confirment les éléments apparus dans les élections de ces deux *Länder* : les chrétiens-démocrates perdraient 3 % au niveau national, tombant à 39 % ; le SPD avec 38 % et les Rep gagneraient 2 %, atteignant 4 %, des intentions de vote, frôlant ainsi la barre des 5 %. D'autres petites organisations fascistes récolteraient 3 % — une alliance de l'extrême droite permettrait à celle-ci d'être donc présente dans les institutions.

Comme ailleurs en Europe, le thème favori et le plus porteur des fascistes est la démagogie raciste contre les *asylants*, les demandeurs d'asile et les étrangers. Les conservateurs et les sociaux-démocrates ne combattent pas cette idéologie, au contraire. Voyant dans les voix de l'extrême droite l'expression d'une «protestation», ils s'engagent dans leurs discours à résoudre ces «problèmes» — et d'abord à s'attaquer à la vague de fugitifs, de demandeurs d'asile et d'immigrés. Le SPD a déclaré qu'il serait prêt à accepter, à certaines conditions, un changement de la Constitution qui abolirait le droit d'asile en le transformant en un droit «relatif» ; il propose aussi d'établir des quotas à l'immigration.

«Tête de Turc»

Il est vrai que les millions de nouveaux pauvres, la montée du chômage, la pénurie de logements, les chutes des salaires et des pensions, ainsi que la destruction de l'industrie dans l'ancienne République démocratique allemande (RDA) nuisent aux partis traditionnels (voir l'article en p. 13). Le SPD ne dénonce d'ailleurs pas clairement les choix économiques conservateurs. Mais pour que les voix qui rejettent cette politique se soient reportées sur les partis fascistes, il fallait aussi compter sur la présence de sentiments racistes et xénophobes chez une partie de la population, révélés par tous les sondages. Il faut souligner que l'extrême droite reçoit surtout les voix masculines — alors que les femmes sont les premières victimes du chômage et des problèmes sociaux.

Enfin, la rhétorique officielle donne aussi une légitimité aux discours xénophobes des fascistes. Le gouvernement a aidé à répandre le sentiment de «peur» d'une «invasion» du pays par des «hordes de fugitifs» et a multiplié les mesures de rétorsion contre les demandeurs d'asile. Il n'a pratiquement pas affirmé publiquement son indignation face aux attentats racistes qui continuent à secouer l'Allemagne. La faiblesse électorale — voire l'inexistence — d'une alternative de gauche et l'attitude défensive du mouvement ouvrier, profondément ébranlé sur le plan idéologique, renforcent aussi l'extrême droite.

Les partis traditionnels ne se sont d'ailleurs pas privés de dire qu'il fallait rendre justice au noyau «raisonnable» des revendications racistes. Les résultats électoraux, eux, démontrent le contraire : plus la politique des grands partis met en œuvre des éléments du programme fasciste, plus une partie importante de la population préfère l'original fasciste à la version conservatrice ou social-démocrate. ★

Cologne, 21 avril 1992

Sionisme et racisme

LORSQUE l'Assemblée générale de l'ONU "décréta", en 1975, que le sionisme était une forme de racisme, cela m'avait rappelé les conciles de l'Eglise catholique médiévale et leurs étranges prises de position sur le fonctionnement de l'univers. Les évêques n'avaient pas toujours tort, mais ces conciles n'avaient cependant pas le pouvoir de déterminer la réalité par un vote majoritaire — même si 90 % des pères de l'Eglise affirmaient que le soleil tournait autour de la terre, il n'en restait pas moins que c'était faux.

Le fait de savoir si le sionisme est raciste ou non ne sera pas déterminé par les équilibres de pouvoir au sein de l'Assemblée générale de l'ONU ou par la pression des Etats pétroliers ou de Washington, mais par les actes des sionistes eux-mêmes. L'ONU ne peut que donner des bons ou des mauvais points au sionisme.

L'équation entre sionisme et racisme exige, avant tout, une définition de ces termes.

● Le sionisme est un mouvement politique, œuvrant à la solution du problème juif par le regroupement des juifs du monde entier sur la terre d'Israël, et en y établissant une société juive souveraine.

● Selon le dictionnaire d'Evren Shoshan, qui fait autorité pour la langue hébraïque, racisme signifie : « L'idée que les nations du monde sont divisées en races supérieures et inférieures. »

Si on se tient à ces prémisses, le sionisme n'a absolument aucune dimension raciste ; au plus, c'est une utopie, mieux adaptée au XIXe siècle qu'à la réalité actuelle. Le sionisme ne présuppose pas que le peuple juif soit une race supérieure, ou que la nation arabe soit inférieure. Cette définition était d'ailleurs à la base des déclarations de tous ceux qui rejetaient la validité de la résolution de l'ONU : le peuple juif n'est

En décembre 1991, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) a annulé sa résolution de 1975, qui établissait que le sionisme était une forme de racisme, à la grande joie des milieux dirigeants israéliens.

Dans cet article paru dans *News from Within*, Michel Warschawski revient sur cette question complexe, qui ne peut, en aucun cas, être résolue par décret *.

Michel WARSCHAWSKI

pas une race, et le sionisme ne parle pas de races supérieures ou inférieures. Donc, le sionisme n'est pas raciste (1).

Or, il existe une autre définition du racisme, qui est sûrement moins affinée étymologiquement, mais sans doute plus proche de sa signification dans l'usage courant. Le racisme est une discrimination contre les êtres humains sur la base de leur origine nationale, raciale, religieuse ou ethnique. Selon cette définition, communément admise,

gine nationale ou ethnique, qui vise à éliminer ou à diminuer la reconnaissance ou l'exercice — sur une base égale — des droits de l'homme et des libertés fondamentales, dans la vie politique, économique, sociale et culturelle, ou dans tout autre domaine de la vie publique. » Dans ce sens, le sionisme en tant qu'idéologie n'est pas raciste, mais l'entreprise sioniste et l'Etat sioniste d'Israël — tel qu'il est défini — sont extrêmement racistes.

Discrimination raciale ou Etat raciste ?

Discrimination raciale ou Etat raciste ?

Dans un article publié par *Ha'aretz* sous le titre, "Racistes ? Nous ?" (2), plusieurs intellectuels israéliens respectés, pour la plupart des libéraux, tentent de réfuter la définition d'Israël comme

Etat raciste. Ils avancent deux questions fondamentales : d'abord, que l'idéologie qui a prévalu à l'établissement de cet Etat n'était pas raciste, et qu'on ne peut parler que de politiques gouvernementales de discrimination raciale. Ensuite, ils prétendent que les intentions de ceux qui ont dessiné cette politique n'étaient pas racistes. Le professeur Yosef Gorney s'efforce de mélanger

ces deux affirmations pour nier le caractère raciste de l'Etat sioniste : « Il n'y a pas de racisme dans l'idéologie sioniste. C'est vrai que la politique sioniste a eu, plus d'une fois, un caractère discriminatoire envers les Arabes mais ce n'était pas pour des raisons racistes. »

* Quelques extraits de cet article sont parus dans *Rouge* n° 1492 ; nous le publions ici dans son intégralité.

1) Voir, entre autres, Yosef Gorney, *The Arab Question and the Jewish Problem*, Tel Aviv, University Press.

2) Aryeh Dayan, "Racistes ? Nous ?", *Ha'aretz*, 27 décembre 1991.





Le sionisme n'est pas une idéologie raciste. C'est une idéologie colonialiste classique, qui visait à soulager les malheurs des juifs en les regroupant dans l'Etat d'Israël, sans aucune considération pour le destin des "populations locales". Le sionisme n'est pas opposé aux Arabes, il ne les prend tout simplement pas en compte, et, dans le processus de construction de l'Etat, il les traite comme un simple problème "écologique", comme les marécages, la malaria et celui qui la transmet, le moustique.

Cependant, entre un mouvement avec une idéologie raciste et ce qu'Aryeh Na'or définit, dans le même article, comme « *des moyens moralement répréhensibles, et même révoltants, de discrimination contre les Arabes* », il existe une autre catégorie, que le procureur Avigdor Feldman appelle « *un régime qui représente une forme de racisme* », à la fois institutionnalisée et intentionnelle, c'est-à-dire un régime de discrimination raciale (selon les termes de la Convention internationale déjà citée).

C'est peut-être moins effrayant qu'un régime qui affirme qu'il existe des races inférieures et supérieures, mais bien plus sérieuse qu'un simple « *ensemble de moyens* », ou qu'une « *politique incluant certains éléments de racisme* ». La discrimination entre juifs et Arabes est inscrite dans la carte d'identité et dans le code génétique de l'Etat d'Israël ; elle a joué un rôle décisif dans la définition de la nature du régime actuel et de ses lois, de ses priorités nationales et de la culture dominante.

L'ONU qui, en 1975, avait condamné le sionisme comme forme de racisme, porte une large part de responsabilité dans l'existence du régime raciste de l'Etat d'Israël. Il faut se souvenir que, selon la résolution de l'ONU de 1947, la partition de la Palestine sous mandat devait conduire à la création de deux Etats : l'un Arabe, avec 97 % d'habitants arabes et l'autre juif, avec 53 % de juifs et 47 % d'Arabes. Un Etat juif, dont

presque la moitié des habitants seraient arabes — cela ne donnait-il pas, dès le départ, le feu vert au racisme institutionnalisé ? Ou est-ce que les délégués de l'ONU, qui ont voté pour la partition, savaient que ces 47 % ne resteraient pas dans les frontières de l'Etat juif ? Quoi qu'il en soit, en définissant le caractère juif de l'Etat, l'ONU apportait une légitimité internationale au caractère raciste de l'Etat d'Israël, et peut-être aussi à l'expulsion de sa population arabe.

Le paragraphe de la déclaration d'Indépendance, stipulant qu'Israël est l'Etat de l'ensemble du peuple juif, exprime l'essence du caractère du régime en place ; la Haute Cour a souligné à plusieurs reprises — la dernière fois, lors du débat pour savoir si la Liste progressiste pour la paix était qualifiée pour participer à l'élection de la Knesset — que cette affirmation n'avait pas une signification uniquement symbolique ou formelle, mais des implications réelles pour toutes les institutions de l'Etat et dans la définition de la politique de toutes les autorités gouvernementales.

Le terme "Etat juif" définit la collectivité que l'Etat d'Israël est censé servir et protéger. Cette collectivité ne représente pas l'ensemble des citoyens de l'Etat, mais la nation juive dans son ensemble, que ses membres soient ou non citoyens d'Israël ; elle exclut les citoyens de l'Etat qui ne sont ni nés d'une mère juive, ni convertis au judaïsme selon la loi juive.

En d'autres termes, non seulement un *mafioso* juif de Paris a le droit et la possibilité (à travers les institutions sionistes) de déterminer la politique de l'Etat, mais les rares Palestiniens qui ont réussi avec difficulté à obtenir la citoyenneté n'ont ni le droit, ni la possibilité, de faire partie de la collectivité souveraine. Les citoyens palestiniens de l'Etat d'Israël bénéficient cependant de droits civiques, et votent pour élire le corps législatif, mais ce seul fait n'en fait

pas des citoyens égaux ou des partenaires à part entière dans la collectivité que l'Etat est supposé servir.

Les Lois sur la terre en sont un exemple flagrant, ainsi que les accords entre l'Etat d'Israël et le Fonds national juif, qui interdisent aux citoyens arabes de l'Etat d'Israël de posséder des "terres nationales", ou même d'acheter ou de louer des terres appartenant à l'Etat. Dans ce contexte, l'Etat d'Israël a réalisé une innovation significative dans la doctrine de la discrimination raciale, en remplaçant le concept de "terre de l'Etat" par celui de "terre de la nationalité" — la nationalité dominante, bien sûr.

Subtilités juridiques

En plus des lois sur la terre, qui excluent les citoyens arabes de la collectivité souveraine, il faut porter une attention particulière aux lois qui définissent le droit de résidence dans l'Etat d'Israël (la loi du retour, la loi de citoyenneté), et à la philosophie raciste cachée derrière leurs clauses. Avigdor Feldman reprend une très vieille affirmation en déclarant que la loi du retour, qui confère automatiquement la citoyenneté à toute personne née d'une mère juive ou convertie selon la loi juive, n'est pas une loi raciste, mais une expression légitime de l'action positive (3). Nous serions d'accord avec cet éminent conseiller, si la loi du retour ne reposait sur rien, et si elle n'était pas étroitement liée à la loi sur la citoyenneté, et à la politique systématique de refus de la résidence à des Palestiniens.

Mais la loi du retour fait partie d'une politique selon laquelle seuls des juifs ont le droit de résider sur la terre d'Israël, sauf si un non juif prouve que, selon les lois et règlements de l'Etat juif, il n'a pas perdu son droit de résidence. En d'autres termes, un juif qui n'est pas citoyen d'Israël est toujours un résident potentiel ; alors qu'*a contrario*, le statut d'un résident ou citoyen arabe est toujours provisoire.

Privé d'une partie de la propriété collective de la terre, et jouissant d'un statut de résident provisoire, le citoyen arabe de l'Etat juif ne jouit même pas des droits de l'« *étranger vivant sur la terre* », reconnu par la Torah juive. Et d'ailleurs, ce n'est pas par hasard si, dans la déclaration d'Indépendance — qui fait office de Constitution —, on a "oublié" de stipuler qu'il n'y aurait pas de discrimination en termes de nationalité dans l'Etat d'Israël. Une telle clause, si elle avait été formulée, aurait pu servir à abroger les lois et les règlements qui privilégient les membres du peuple juif, et pour établir l'égalité entre les membres des deux peuples. La formulation de la déclaration

3) *Ibid.*

d'Indépendance a précisément été choisie pour exclure une telle égalité, et afin d'éviter sa mise en place, la Knesset israélienne refuse obstinément d'instaurer une Constitution démocratique. L'absence de cadre constitutionnel démocratique — qui aurait pu servir à rejeter toute expression de discrimination fondée sur la nationalité — a permis aux législateurs et à l'autorité administrative de créer une infrastructure globale de discrimination raciale entre les juifs et les Arabes.

Un racisme sophistiqué

Le libéralisme prétentieux des fondateurs de l'Etat — et la nécessité de calmer l'ONU — a compliqué l'instauration de lois ouvertement racistes et d'un apartheid comme en Afrique du Sud. Mais dans la mesure où le régime existant était basé sur un système d'apartheid, ils ont été obligés de rechercher des méthodes sophistiquées pour instituer cette discrimination raciale.

Cela a d'abord pris la forme de l'utilisation de la question de la sécurité et de l'état de guerre : la loi des "absents présents", le gouvernement militaire des régions arabes de l'Etat jusqu'en 1966, et la prolongation des règlements d'urgence datant de l'époque du mandat — ce ne sont que quelques exemples de la manière dont un système de doubles garanties a été créé pour les juifs et les Arabes, sous prétexte d'état d'urgence. Ainsi, grâce à la loi sur la propriété des absents, l'Etat juif a pu transférer une quantité énorme de propriétés, surtout des terres appartenant à des citoyens arabes, à des citoyens juifs.

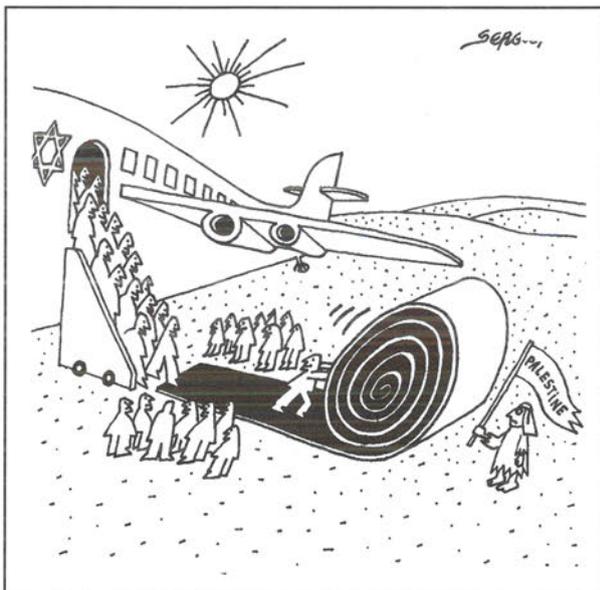
Le procureur Avigdor Feldman décrit cette situation ainsi : « A cette époque, la Haute cour entendit des dizaines de réclamations de résidents arabes contre leur expropriation. Les avocats essayèrent de dresser un tableau d'ensemble à la cour : les expropriations avaient toujours lieu aux dépens des Arabes, la terre était toujours remise à des juifs, les "besoins publics" étaient toujours ceux des juifs. La cour était conséquente. Elle refusa toujours de voir la situation d'ensemble, ne voulant jamais aller au-delà de l'examen de la légalité de tel ou tel ordre d'expropriation spécifique. Elle s'associa à la discrimination. »

Contrairement à ceux qui affirment qu'il ne s'agissait que des premiers balbutiements de l'Etat, parfois désagréables, nous devons rappeler que les terres du village de Ramyah ont été expropriées en 1976 afin de servir à un transfert et d'être utilisées comme nouveau quartier pour accueillir des immigrants en 1991 (ce cas n'est pas encore réglé), et que des maisons de Silwan, à Jérusalem-Est, ont été transférées récemment à des rési-

dents juifs, grâce à la loi sur les "propriétaires absents".

La déclaration d'"intérêt public" n'est qu'une des méthodes pour transférer les ressources d'une partie de la population vers une autre. On utilise aussi la catégorisation non-raciale de secteurs de la population d'une manière qui légitime une vraie discrimination raciale. Selon Aryeh Dayan : « Dans les cas finalement assez fréquents où la politique de discrimination a réussi à entrer malgré tout dans les livres de lois, cela s'est toujours fait de manière déguisée, comme si le législateur en avait honte. (...) Si l'on examine l'ensemble des lois, aucune d'entre elles, hormis la loi du retour, ne réserve des privilèges aux seuls juifs. Dans tous les autres règlements et lois discriminatoires, à la place de "juifs", il est écrit "ancien membre du service militaire" ou "personne à qui s'applique la loi du retour, qu'elle soit ou non citoyen israélien" » (4).

Si on nous affirme que celui qui a servi



pendant trois ans dans l'armée mérite plus de privilèges que celui qui ne l'a pas fait, nous pourrions rapidement souligner que la formule "ancien membre du service militaire" ne s'applique pas seulement à ceux qui ont porté l'uniforme israélien pendant une période spécifique, mais même à ceux dont des parents éloignés ont effectué le service militaire — c'est-à-dire à n'importe quel juif. La Haute cour a approuvé légalement ce déploiement de sophistication, comme l'explique Avigdor Feldman : « Même quand il est devenu clair qu'un juif pouvait être considéré comme "ancien membre du service", alors qu'il n'avait pas servi dans l'armée, la cour a continué à admettre cette pratique frauduleuse. La loi s'est transformée en un moyen pour atteindre des objectifs racistes. »

L'utilisation d'institutions para-gouvernementales (les "institutions nationales",

comme le Fonds national juif ou l'Agence juive) pour mener la politique de discrimination en faveur des juifs, constitue une sortie honorable, y compris pour des libéraux, tel Asa Kasher, qui affirme : « Un gouvernement israélien qui parlerait de la judaïsation de la Galilée serait comme un gouvernement américain évoquant la christianisation de New York. Pour l'Agence juive, corps élu par le peuple juif, il est possible d'encourager les juifs à déménager en Galilée. Pour le gouvernement d'Israël, qui est supposé représenter tous les citoyens de l'Etat, c'est interdit. Mais il existe une confusion totale entre les domaines d'activité de l'Agence juive et ceux du gouvernement, ce qui pose problème. C'est une confusion intentionnelle, au service d'une politique de discrimination ethnique et nationale » (5).

La confusion à laquelle se réfère Asa Kasher est inévitable, et, comme il le souligne lui-même, intentionnelle. Et donc, il est totalement déplacé et injustifié, d'un point de vue libéral, de parler du "droit" de l'Agence juive à encourager la judaïsation de la Galilée, quand on sait que le but de cette institution est de fournir une couverture à la discrimination officielle.

Une culture exclusive

Nous disions au départ qu'il ne faut pas impérativement une préméditation ou une volonté consciente et affirmée de discriminer et d'opprimer, pour qu'un régime soit qualifié de raciste. Quand il s'agit d'un régime, le racisme est une situation objective, qui n'a pas besoin de haine ou de malice délibérée.

Cependant, à côté des structures institutionnelles et légales qui assurent la discrimination contre la population

arabe en Israël (cela ne fait aucune différence si on baptise cela "privilèges supplémentaires pour les juifs"), c'est toute une culture raciste qui s'est développée en Israël ; plus précisément, un certain nombre d'approches racistes ont caractérisé les relations de la population juive avec les Arabes. Nous avons déjà qualifié de "racisme écologique" l'approche raciste initiale du mouvement sioniste face aux habitants arabes du pays ; ils n'en parlent pas avec des termes liés aux catégories humaines (comme la haine), mais utilisent, à la place, des catégories écologiques : les Arabes font partie du paysage, avec un peu de folklore intéressant, mais ils représentent surtout une nuisance (6).

4) Ibid.

5) Ibid.

6) Voir l'interview de Tikva Honig Parnass, dans *Matzpen* de mars 1988.

Cette vision des choses a continué après l'établissement de l'Etat d'Israël : les Arabes ont "disparu", y compris de la mémoire. La minorité qui restait a été placée dans des "réserves", dans l'espoir qu'elle disparaîtrait aussi —le massacre de Kafr Qassem, et le plan dont cet incident n'était qu'une partie, n'a eu lieu que cinq ans après l'expulsion en masse, qui a continué jusqu'en 1951 ; avec le vote, on a accordé aux Palestiniens un statut de citoyens provisoires.

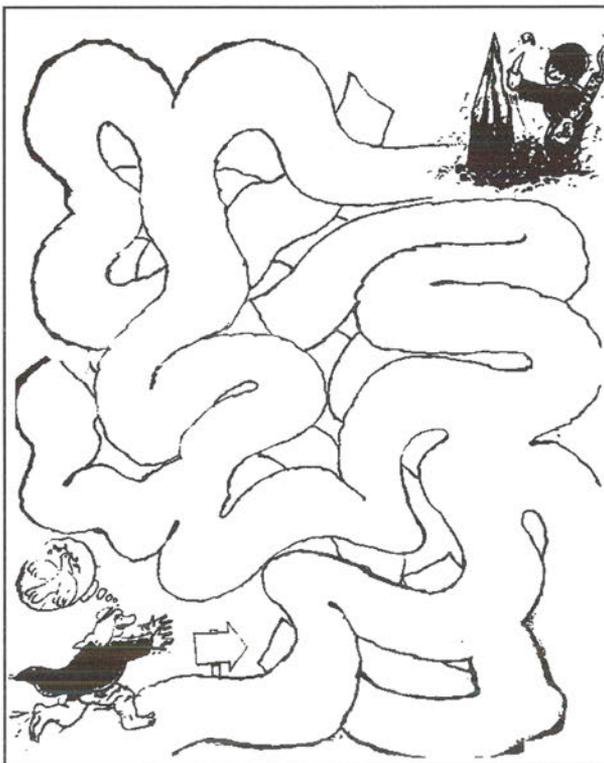
Le fait que les Arabes soient des citoyens de troisième zone allait de soi : l'état de guerre avec le monde arabe et l'importance relativement faible de ceux qui sont restés après les expulsions en masse ont facilité leur exclusion de la société, même de la part des juifs israéliens les plus libéraux. L'Etat et la société étaient juifs, non seulement en théorie, mais presque en pratique ; et, à l'époque, la contradiction entre Etat juif et Etat démocratique n'était pas évidente. Il fut donc possible de mettre en place une politique de discrimination sans haine, sans problèmes de conscience, sans angoisses morales ; la société israélienne des années 50 et 60 a facilement pu se libérer de tout lien avec des idéologies ouvertement racistes et les bannir de la culture dominante.

Le retour au réel

La combinaison de trois facteurs produisit, à la fin des années 60, une révolution dans les relations de la société israélienne avec les Palestiniens au sein de l'Etat : les besoins internes (économiques et politiques), qui ont conduit à la fin du gouvernement militaire, et à une intégration plus importante de la minorité palestinienne dans la société ; la présence de 1,5 million de Palestiniens supplémentaires dans la zone gouvernée par Israël ; le développement d'un mouvement national palestinien, à la suite de la fondation du Fatah et de ses succès après 1967.

La combinaison de ces trois facteurs évita la prolongation de la politique d'ignorance des non-juifs dans la société juive, montra le caractère raciste du régime en place, et donna une légitimité sociale à diverses formes de comportement raciste et à des idéologies ouvertement racistes. La haine devint légitime, parce qu'il existait quelqu'un à craindre, quelqu'un à haïr. En 1967, les Palestiniens devinrent un "problème", et ce "problème" activa le racisme potentiel, inhérent à l'existence d'une société juive exclusive.

Dans les années 80, la légitimité conférée à la philosophie ouvertement raciste du "transfert", développée par les partis



d'extrême droite sioniste Moledet, Kach et T'hiya et par les rabbins Yesha, ne provenait pas de la « corruption de la société israélienne par l'occupation », comme l'affirment les fervents défenseurs de « la pureté perdue du sionisme », mais de l'impossibilité de continuer à ignorer la réalité du conflit entre le mouvement d'implantation sioniste et la lutte de libération nationale du peuple arabe palestinien. Il a été possible d'effacer de la mémoire collective le transfert de 1948-1951, le mini-transfert de 1967, et la tentative de transfert de 1965, parce que les victimes n'étaient plus sous nos yeux, et que ceux qui restaient étaient trop assommés pour pousser un cri qu'on aurait entendu ; on a pu contenir la conscience de la discrimination dans les années 50 et 60 parce que les victimes ne représentaient qu'une petite pièce de la "mosaïque" minoritaire, sans identité unifiante, et sans réelle capacité de protestation. Il était alors possible de réaliser des transferts et de se sentir progressiste, d'exercer la discrimination et de se sentir justifié.

La société israélienne a perdu ce luxe le 7 juin 1967 (7). Quand les yeux et les oreilles se sont ouverts, cela a provoqué un vrai rapport à l'autre, dans ce cas un rapport de haine et de racisme avoué. « Mort aux Arabes ! », voilà la version de 1990 du slogan « Fraternité des peuples » des kibboutzim du Mapam qui s'établirent sur des terres volées, sur des villages rasés, sur le pillage et le meurtre. C'est bien plus frappant, et bien moins hypocrite.

La société israélienne des années 90 est plus raciste dans ses décisions publiques, qu'elles soient idéologiques ou qu'il s'agisse

de lois, de règlements gouvernementaux ou de décisions de la Knesset. Mais, en dernière analyse, cela agit, respire et opère exactement comme durant les deux premières décennies de l'Etat. Avec moins d'hypocrisie et de mensonge.

Pour les peuples comme pour les individus, affronter la réalité telle qu'elle est, y compris avec le passé, est une condition essentielle pour pouvoir dépasser les problèmes existentiels. La négation de la réalité est un ennemi bien plus subtil que la haine ouverte. L'existence des Palestiniens représente donc un problème pour les défenseurs d'un Etat juif, et surtout pour les sionistes qui se réclament honnêtement de valeurs démocratiques et humanistes. La sagesse commence par la reconnaissance de l'existence des Palestiniens et de ce problème. Le problème n'est pas l'existence d'Arabes palestiniens désirant vivre ici et revendiquant leur droit à la terre, mais la contradiction entre une approche démocratique et une autre, qui réclame l'exclusivité sur un lieu où vivent d'autres êtres humains.

Dans le passé, le Mapam était capable de défendre à la fois le sionisme et la fraternité des peuples, parce qu'il pouvait nier l'existence de l'autre peuple ; aujourd'hui, les jeunes du Ratz (mouvement des droits civiques) ne peuvent pas nier l'existence des Arabes qui vivent sous le joug israélien, sans droits fondamentaux, sans égalité ; beaucoup d'entre eux ne veulent pas nier ce fait et fermer les yeux, comme le firent leurs parents pionniers, parce qu'ils savent que cela ne les aidera pas, et parce qu'ils comprennent qu'en fermant les yeux, ils pavaient la route pour Rechav'am Ze'evi et le rabbin Dov Lior.

Ces même jeunes du Ratz et d'autres, qui se vivent comme sionistes progressistes, sont interpellés aujourd'hui par le dilemme que leur pose le rabbin Kahane : Etat juif ou Etat démocratique. Jusqu'à présent, tous les partis sionistes ont répondu "Etat juif", au prix d'entorses à la démocratie. La nouvelle génération comprend de mieux en mieux que l'existence d'Israël en tant qu'Etat juif exclusif, ne survivra pas à ces seules entorses, mais qu'il faudra le transformer en un mélange d'Afrique du Sud, d'Irlande du Nord et de Farwest. En somme, aujourd'hui, il faut choisir entre un Etat démocratique et Massada (8). ★

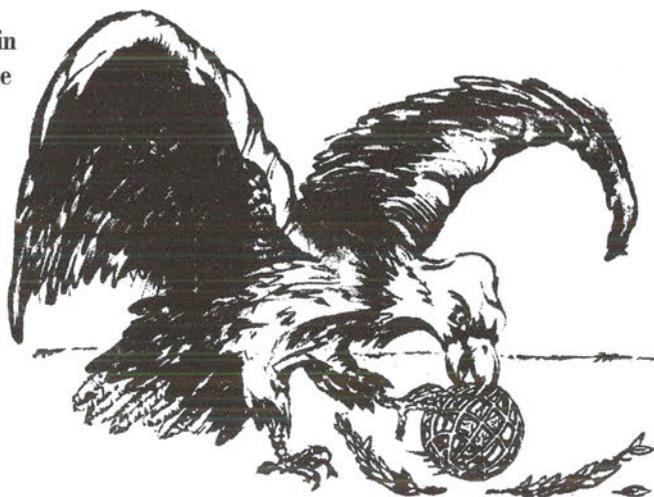
News from Within, mars-avril 1992

7) Début de la guerre des Six jours.

8) Ville historique d'Israël, où, entre 70 et 73 ap. J.-C., 1 000 juifs ont résisté aux assauts des troupes romaines d'Hérode, puis se sont suicidés plutôt que de se rendre.

Le nœud coulant

Six ans, presque jour pour jour, après le raid nord-américain du 15 avril 1986, l'embargo militaire, aérien et diplomatique voté par le Conseil de sécurité des Nations-Unies (ONU) contre la Libye a pris effet. Pour légitimer de nouvelles sanctions, un an après la guerre du Golfe, l'ONU a veillé à préciser leur caractère « sélectif, mesuré et précis ». C'est dire que la marge de manœuvre de l'impérialisme n'est pas tout à fait la même que celle dont il disposait face à l'Irak et que bien des leçons ont été tirées du précédent conflit. De son côté, le régime libyen qui s'emploie depuis six mois à trouver des appuis, n'a guère récolté qu'une aide là aussi « sélective et mesurée » (voir *Inprecor* n° 350 du 10 avril 1992).



Luiza MARIA



POUR l'impérialisme nord-américain, les nouveaux équilibres régionaux issus de la guerre du Golfe ont compliqué la partie qui s'est jouée, d'une part, avec les puissances impérialistes européennes et, de

l'autre, avec les régimes arabes — les unes comme les autres redoutant une option militaire. Sa marge de manœuvre se trouve limitée par les impératifs du "nouvel ordre mondial", ce que le régime libyen semble avoir sous-estimé.

Contre toute attente, les Etats-Unis ont même dû convaincre l'Etat sioniste du bien-fondé des sanctions contre Tripoli. Au début de la crise, selon le journal israélien *Haaretz*, les accusations nord-américaines quant à la responsabilité libyenne dans l'explosion du Boeing de la Pan Am au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, en décembre 1988, étaient contestées par les experts de Jérusalem, qui désignaient, eux, le groupe palestinien d'Ahmed Jibril, lié à la Syrie — un rapport de Scotland Yard, rendu public le 21 janvier 1992 par le député travailliste Tom Dalyell, le mettant clairement en cause. Mais il était délicat pour les Etats-Unis d'accuser la Syrie au moment où celle-ci acceptait de s'asseoir à la table des négociations.

Cet acharnement impérialiste contre la Libye s'inscrit dans une logique qui n'est pas sans rappeler celle qui fut la sienne face à l'Irak — fin de non-recevoir opposée à toutes les tentatives de médiation, conciliation ou propositions. Mais, Washington ne pouvait passer directement à l'action militaire. Il lui fallait maintenir un faux-semblant de "volonté conciliatrice" pour garantir le succès, au moins médiatique, de l'ouverture de la Conférence de Madrid (1).

La patiente impatience de Washington

Puis, le passage du rallye Paris-Le Cap par le Golfe de Syrthe, l'attente de la fin du ramadan, mois de jeûne musulman, et l'enlèvement des pourparlers ont repoussé au début du mois d'avril une nouvelle escalade.

Cela n'a pas empêché l'impérialisme de prendre certaines mesures. Depuis 1986, 2 milliards de dollars d'avoirs libyens sont gelés aux Etats-Unis et l'*Office of Foreign Assets Control* (OFAC) a établi une liste rouge des sociétés appartenant totalement ou partiellement à la Libye, avec lesquelles il est interdit aux firmes américaines de traiter. Les contrevenants à ce boycott encourent des amendes de 250 000 à 500 000 dollars et des peines de prison pouvant atteindre douze ans.

Entre temps, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, fidèle alliée, se sont employés à convaincre les impérialistes européens d'adhérer à leurs conclusions et à balayer leurs dernières réticences.

Les déclarations des douze ministres des

Affaires étrangères de la Communauté économique européenne (CEE), le 2 décembre 1991, montrent qu'il est vain d'espérer que les divergences entre la CEE et les Etats-Unis puissent amener celle-là à se démarquer de la stratégie de Bush. En contrepartie, les sanctions décidées par l'ONU tiennent compte des intérêts des bourgeoisies européennes et arabes.

De prime abord, les sanctions contre la Libye vont à l'encontre des projets de la CEE, tout au moins de sa composante méditerranéenne — Italie et France, surtout — qui a cherché des partenaires au Maghreb, pour que « la Méditerranée fasse contrepoids à la Baltique ». Ce sont eux qui craignent le plus que le Maghreb tombe dans l'obscurantisme et la misère.

Dans l'esprit des impérialistes européens, l'embargo ne devait être que diplomatique ; la Libye étant, de plus, partenaire de la CEE. Dès octobre 1991, Roland Dumas et son homologue italien, Gianni de Michelis, s'étaient déclarés prêts à lever les sanctions en vigueur depuis 1986 pour entamer le dialogue avec l'Union du Maghreb arabe (UMA) (2). Cette proposition avait essuyé un veto britannique.

Quant au sommet des "5 + 5" — cinq pays membres de l'Europe du Sud et cinq de l'UMA —, prévu pour janvier 1992 à Tunis, il a dû être repoussé à cause de la victoire du Front islamique du salut (FIS) en Algérie, en décembre 1991, et il semble définitivement compromis — on imagine mal Mitterrand et

1) Voir *Inprecor* n° 340 du 8 novembre 1991.

2) Mauritanie, Algérie, Libye, Tunisie et Maroc.

Kadhafi s'asseyant aujourd'hui à la même table !

Ainsi, les sanctions ont été "sélectionnées", non pas, comme on le prétend en haut lieu, pour ne pas faire souffrir le peuple libyen — ce qui, soit dit en passant, est une reconnaissance implicite des conséquences réelles de l'embargo contre le peuple irakien — mais bien pour préserver les intérêts européens.

Les intérêts européens

En effet, 22 sociétés de 14 pays participent à l'exploration ou à l'exploitation pétrolière en Libye, dont deux italiennes (Agip et Selm), deux allemandes (Winterhall et Veba Oil), deux britanniques (Lasm et Napl), une française (Elf-Aquitaine), une espagnole (Repsil), une belge (Petrofina), une autrichienne (OC Mv) et le groupe britannique-néerlandais Royal Dutch Shell (3).

La Libye utilise sa rente pétrolière pour s'acquitter de sa dette envers ses fournisseurs européens, dont une partie est redevable en livraisons de pétrole ; 65 % du pétrole libyen est acheté par l'Allemagne et l'Italie. Cette dernière reste le premier partenaire commercial de la Libye — échanges pour une valeur de 30 milliards de francs français en 1990 — et a appuyé les démarches conciliatrices de Roland Dumas et de Moubarak, alors que Genscher avait plus de latitude pour dénoncer la « *claire responsabilité de Tripoli* » et appuyer les demandes d'extradition. L'Allemagne se sent obligée de se joindre à l'action anti-libyenne, nombre de ses firmes ayant été mises en cause dans des livraisons de technologie militaire et chimique à la Libye (4).

Quant à la France, déjà boudée au Maghreb à cause de son engagement durant la guerre du Golfe, elle pouvait craindre que les pays de l'UMA ne soient incités à lui préférer de plus en plus d'autres partenaires. Les échanges avec le Maghreb constituent le premier débouché pour l'impérialisme français, en dehors des pays industrialisés. Dans cette optique, le ministre français des Affaires étrangères, Roland Dumas, avait entamé une politique de rapprochement avec la Libye. Cependant, les considérations de partenariat impérialiste l'ont emporté sur le Quai d'Orsay, au moment où il préparait la tenue d'une commission mixte franco-libyenne en janvier 1992 à Paris et s'ingéniait à ne pas envenimer une situation déjà tendue par la participation présumée de la Libye au soulèvement des Touaregs (5) et aux menées d'Hissène Habré au Tchad contre le protégé de la France, Idriss Déby.

Du côté des classes dirigeantes arabes, au-delà du soutien verbal affiché par tel ou tel régime soucieux de prévenir des manifes-

● Population	4,38 millions habitants
● Produit intérieur brut (PIB)	27,37 milliards de dollars
● Exportations	11 milliards de dollars
● Importations	8 milliards de dollars
● Production de pétrole	1,4 million de barils par jour
● Réserves de pétrole	180 milliards barils
● Production de gaz naturel	12,6 milliards de m ³
● Réserves de gaz	12,6 milliards de m ³
● Recettes pétrolières	9,7 milliards de dollars
● Dette extérieure	2,4 milliards de dollars
● Réserves totales (or + devises)	5,61 milliards de dollars
● Taux de change officiel (1991)	1 dollar = 0,287 dinar

Chiffres de 1990.

tations populaires de solidarité, il est à noter qu'aucun gouvernement n'a cherché à innover la Jamahiriyya, mais que la plupart ont œuvré au compromis et cherché à adoucir les sanctions. Mais une fois celles-ci prononcées, ils les ont appliquées quasi unanimement (6).

L'hypocrite soutien des bourgeoisies arabes

Le régime égyptien redoute l'éventualité d'un embargo pétrolier contre Tripoli, les recettes pétrolières libyennes alimentant actuellement l'économie égyptienne. Depuis juillet 1991, des accords de coopération en matière d'équipement, de tourisme et de pétrole ont été signés entre les deux pays ; les postes de douane et les formalités frontalières ont été supprimés. L'embargo pétrolier signifierait notamment l'arrêt des transferts de devises opérés par le million de travailleurs égyptiens émigrés en Libye, et le risque d'exode d'une main-d'œuvre qui viendrait grossir les rangs des chômeurs égyptiens, la perte d'un marché d'exportations, et des apports de devises du tourisme libyen en Egypte. C'est ce qui explique que Kadhafi ait vu en Moubarak un médiateur auprès de l'impérialisme.

Mais le "soutien" égyptien s'arrête là où commence le "nouvel ordre mondial". Une fois Le Caire rassuré sur le fait que l'embargo décrété par l'ONU ne s'appliquerait pas aux sociétés, banques ou investissements libyens en Egypte (7), et autorisé à remplacer les liaisons aériennes avec la Libye par des liaisons routières, l'embargo aérien a été appliqué.

Enfin, le ralliement de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à la cause de Tripoli n'est certes pas désintéressé : la manne libyenne versée à la centrale palesti-

nienne, et évaluée à 4 millions de dollars par mois, compense en partie la suspension des financements par les monarchies pétrolières (8) ; 80 000 Palestiniens installés en Libye envoient des devises dans les territoires occupés. L'OLP avait très tôt révélé les résultats de sa propre enquête qui aboutissait à la culpabilité de la Syrie et d'une fraction du pouvoir iranien. C'était, il est vrai, juste avant la "réconciliation" Assad-Arafat.

Mais sur ce plan aussi, l'OLP craint une nouvelle escalade, alors qu'elle vient de confirmer la participation palestinienne aux prochains pourparlers israélo-arabes sous l'égide américaine.

Du côté des partenaires de la Libye dans l'UMA, on cherche aussi une issue négociée, allégeant les sanctions, en raison des liens économiques avec Tripoli mais aussi par crainte des réactions des populations.

Mais les allégeances envers l'impérialisme restent déterminantes.

Ainsi, le Maroc, élu le 1er janvier 1992 membre permanent du Conseil de sécurité, a voté la résolution 731 sans réserves, alors que la Charte de l'UMA déclare dans son article 14 : « *Toute agression à laquelle se trouvera exposé un de ses membres sera considérée comme une agression contre les autres Etats membres* » ; et, à l'article 15 :

3) Les autres se répartissent entre la Corée du Sud (cinq sociétés), la Bulgarie, la Roumanie et le Canada.

4) Le 1er août 1991, l'ancien directeur de la firme allemande Salzgiiler était arrêté pour avoir participé à la construction de l'unité de Rahta. Le 6 août, s'ouvrait le procès des trois industriels de Mannheim, et le 20 août, un ancien responsable d'Inhausen Chimie était arrêté.

5) La France s'est contentée de ne pas envoyer de délégation à l'inauguration du fleuve artificiel. Voir *Inprecor* n° 329 du 26 avril 1990.

6) Seul le Soudan affirme, à ce jour, passer outre.

7) *El Ahram*, 24 mars 1992.

8) En échange, les experts financiers de l'OLP aident Tripoli à redéployer les investissements, notamment dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) pour faire face au gel de ses avoirs dans les pays impérialistes.

« Les Etats membres s'engagent à s'abstenir de s'associer à toute alliance ou bloc militaire ou politique dirigé contre l'indépendance politique ou l'unité territoriale des autres Etats membres. » L'UMA n'a pas répondu non plus au souhait de Tripoli de réunir en Libye un sommet d'urgence, elle n'a pas exigé d'être saisie du dossier d'accusation à l'encontre d'un de ses membres. Cette crise la paralyse — le sommet des chefs d'Etat prévu pour la fin avril à Nouakchott (Mauritanie) a été reporté — et elle volera en éclats en cas d'affrontement militaire.

Parmi les Etats du Maghreb, c'est la Tunisie qui redoute le plus, à l'instar de l'Egypte, les sanctions contre la Libye. Les Etats-Unis l'ont compris, et ne voulant pas rééditer l'expérience de la Jordanie face à l'Irak, la résolution 748 inclut une clause tenant compte des difficultés économiques particulières que peuvent connaître les Etats voisins de la Libye.

Les pétrodollars libyens ont payé, en 1991, 1,2 milliard de francs d'exportations tunisiennes, s'ajoutant aux transferts de devises des quelques 60 000 travailleurs émigrés en Libye et des touristes libyens qui passent quotidiennement la frontière. Le régime tunisien de Ben Ali, assuré de pouvoir contourner l'embargo aérien par une desserte routière, s'est empressé d'appliquer les sanctions et est bien déterminé à respecter la "légalité internationale", en prévenant tout débordement populaire par la répression généralisée.

Le parti du régime s'est déjà retiré du comité de solidarité avec la Libye, qui a organisé plusieurs manifestations de soutien. Le pouvoir craint autant l'escalade militaire contre Tripoli que des manifestations populaires qui compromettraient, cette année encore, les revenus du tourisme.

Le régime libyen a réussi à se mettre à dos, par ailleurs, nombre de régimes et de populations africaines : la priorité donnée aux ressortissants égyptiens a entraîné l'expulsion de milliers de travailleurs du

Mali, du Nigéria, du Ghana, du Tchad ou du Burkina-Faso, en septembre-octobre 1991.

Il ne reste à Kadhafi que l'appui circonstancié de Nelson Mandela — la Libye a entraîné et soutenu financièrement le Congrès national africain (ANC). Celui-ci a intercédé auprès de Mitterrand dans l'affaire du DC 10 d'UTA, le 3 décembre 1991, tout en « exhortant le colonel à mieux collaborer à la recherche de la vérité ».

De reniement en renoncement

Conscient de son isolement, le régime libyen a abandonné son attitude initiale de défi pour adopter une politique défensive. En juillet 1991, Kadhafi menaçait de frapper les bases de l'OTAN en cas d'agression ; en août, l'agence Jana qualifiait la tournée de Baker de complot américano-sioniste et la Libye démentait toute implication. Puis Kadhafi a multiplié les concession politiques ou les adresses à l'égard de Bush et Baker : « La loi libyenne condamne le terrorisme (...). Le Palais du peuple était devenu le siège des mouvements de libération (...). Ces mouvements n'ont plus de raison d'être. Il ne reste plus rien, ni action armée, ni clandestinité, ni gauche, ni marxisme, ni léninisme.

» Nous, nous enseignons toujours la troisième théorie universelle qui n'a rien à voir avec la violence et le terrorisme. Le Livre vert (...) préconise une évolution pacifique vers le socialisme et trouve des partisans aux Etats-Unis et en grande-Bretagne (...). Les opérations de l'IRA relèvent davantage du terrorisme que des exigences d'une lutte de libération. (...) Au Moyen-Orient, il n'est question en ce moment que de politique de paix et il n'est pas dans l'intérêt des Palestiniens de se livrer à une action militaire. (...) Bush n'est pas Reagan (...), Bush est un monsieur, il est cultivé (...), capable d'objectivité. C'est un grand homme politique (...). J. Baker est un homme modéré et raisonnable — qu'il soit à la tête du département d'Etat me rassure » (9).

Et encore à l'égard de la France : « Nous voudrions alerter la France sur les conséquences de la politique déployée par les Etats-Unis dans le monde arabe et sur les risques qu'elle prendrait en la cautionnant aveuglement. Parce que la France représente pour nous la patrie du Droit » (10).

Ce tournant conciliateur a été doublé d'envois d'émissaires et d'une intense campagne médiatique arguant du fait que la Libye serait prête à juger ses ressortissants et à les condamner, une fois leur culpabilité prouvée. Un juge d'instruction a été nommé, une commission

d'enquête internationale réclamée, et les services secrets réorganisés. L'argumentation de la Jamahiriyya se fonde sur ses prérogatives d'Etat souverain.

Sous l'épée de Damoclès

En même temps, le régime libyen a pris les devants en retirant ses avoirs des banques européennes (11) pour les placer au Bahrein, dans les Emirats arabes unis et en Corée du Sud. Des stocks de médicaments et de produits alimentaires ont été constitués, les importations de certains produits ont été arrêtées, les projets non prioritaires gelés et, pour les transactions, le recours au dollar est évité.

En fait, Tripoli se prépare au pire et pourrait difficilement livrer ses deux ressortissants réclamés par Washington et Londres. L'un des deux accusés appartient à la tribu du numéro deux libyen, Abdelassam Jalloud, qui s'appuie, dit-on, sur les 25 000 membres en armes des Comités révolutionnaires, lesquels appellent au Jihad contre l'Occident.

Une éventuelle livraison des inculpés ne manquerait pas d'attiser la tension actuelle entre Jalloud, peu disposé à faire des concessions et le ministre des Affaires étrangères, Snouss-Bechari, qui prône une ouverture vers l'impérialisme, et qui pourrait compter en outre le soutien d'une partie des officiers de l'armée libyenne. Ainsi, des raisons tribales, doublées de choix politiques différents, expliqueraient la cacophonie des prises de position récentes et Kadhafi ne fait plus qu'arbitrer, ne semblant plus être l'instigateur d'une politique coordonnée.

Le problème des Etats-Unis en Libye, c'est que, comme pour l'Irak, ils ne disposent aujourd'hui d'aucune solution de rechange crédible : la CIA a pourtant œuvré en ce sens, entraînant les *contras* du colonel Haftar, directement conseillé par le prince Bandar, ambassadeur d'Arabie saoudite aux Etats-Unis. Mais la seule opposition réellement constituée en Libye, reste celle des intégristes musulmans, les Wahhabites, qui ne sont pas réellement du goût de Washington.

Quoi qu'il en soit, Bush semble prêt à aller jusqu'au bout pour imposer de nouvelles concessions à ce régime qui dérange encore le "nouvel ordre arabe". Comme lors de la guerre du Golfe, il faut dénoncer ces projets meurtriers. ★

21 avril 1992

9) *El Ahram*, 7 décembre 1991.

10) *Le Monde*, 8 avril 1992, interview d'Abouzied Omar Dowda.

11) 2 à 3 milliards de dollars sont déposés à l'étranger. Les avoirs liquides totaux de la Libye étaient évalués à 6,5 milliards de dollars au 30 septembre 1991 (statistiques de la Banque de règlements internationaux de Bâle). Le régime a, lui, démenti ces informations.



Du plomb dans l'aile

LES RELATIONS entre les deux pays ont été marquées, tout au long du XXe siècle, par la solidarité des oligarchies dans leur lutte contre les aspirations démocratiques des deux peuples. En 1937, le président de la République dominicaine Trujillo, a même pu se permettre d'assassiner des dizaines de milliers d'Haïtiens sans que le président haïtien de l'époque, Sténio Vincent, ne lève le petit doigt. Cette collaboration des classes dirigeantes n'a jamais été démentie, même pas lors des huit ans de pouvoir du Parti révolutionnaire démocratique (PRD, social-démocrate) en République dominicaine (1978-1986). Balaguer, ministre puis même président fantoche du régime dictatorial de Trujillo, et la bourgeoisie dominicaine, ont toujours traité comme des alliés et des partenaires la classe dirigeante haïtienne et ses hommes de main militaro-macoutes.

Tout a changé, bien sûr, avec l'élection de Jean-Bertrand Aristide. Le président Balaguer a alors déclenché une vaste campagne de déportation des Haïtiens, en dépit des condamnations internationales. Il s'est même permis d'insulter sur un ton ordurier le discours du président Aristide aux Nations-Unies, en défense des droits des Haïtiens en République dominicaine, en le qualifiant de « *cochonerie* » (*porqueria*).

Depuis de nombreuses années, les politiciens porte-parole de l'oligarchie haïtienne font l'apologie du modèle de développement dominicain (2). Ils ne manquent pas une occasion de désigner la République dominicaine comme la preuve de la possibilité d'assurer un développement économique capitaliste sur l'autre partie de l'île, en Haïti.

Base de repli pour de nombreux duvaliéristes, la République dominicaine a joué un rôle essentiel dans la préparation et l'exécution du coup d'Etat du 30 septembre 1991, qui a plongé Haïti dans l'horreur (1). Le sort des deux nations est assurément lié. Le Président Jean-Bertrand Aristide a trouvé une image juste, en parlant de la République dominicaine et d'Haïti : « *Les deux ailes d'un même oiseau.* »

En République dominicaine, le Président Balaguer n'a cessé d'accuser les Haïtiens de tous les maux. Il craint que l'exemple donné par le gouvernement d'Aristide ne contamine le peuple dominicain. Mais, de son côté, la bourgeoisie haïtienne présente la République dominicaine comme l'exemple à suivre. Qu'en est-il réellement de ce "modèle" ?

Andy BROCK

Dans leur campagne, ils sont appuyés par les diplomates des Etats-Unis, très friands de ce "modèle de démocratie". Bref, une digue idéologique construite face à *lavalas*. Il n'est pas inutile de dresser, même à grands traits, ce que cache ce "modèle de développement" et de "démocratie". De ce côté-là aussi, notre oiseau a du plomb dans l'aile.

L'argument semble reposer sur le sens commun. La République dominicaine connaît des indices économiques supérieurs à ceux d'Haïti : au cours de la dernière décennie, la production par habitant a baissé en Haïti de 2,9 % par an, contre seulement 0,6 % en République dominicaine (3). A Haïti, la production intérieure brute (PIB) par habitant se situait à 324 dollars, en 1990, contre 716 en République dominicaine. De même, les indicateurs de développement social sont plus élevés en République dominicaine.

Cette différence de développement est un fait que l'histoire économique, sociale et politique des deux nations permet de comprendre. Mais elle ne justifie pas de prendre la République dominicaine pour modèle, à moins de confondre niveau de développement et niveau des tiroirs-caisses du Bord de mer (sociétés d'import-export de Port-au-Prince). C'est pourtant ce que font

de "distingués économistes" et le tout Pétion-ville (la banlieue résidentielle de Port-au-Prince) qui, de retour de goguette à Santo Domingo, emplissent les salons d'exclamations d'admiration du type : « *La République dominicaine se couvre de ciment, de zones franches et d'hôtels, tandis qu'en Haïti, il n'y a plus rien à faire* », (entendez "affaires").

En fait, le développement économique de la République dominicaine est un décor de papier mâché. Premièrement, la

République dominicaine vient de mettre un terme à une décennie de vie artificielle, obtenue grâce au crédit. L'heure n'est plus à flamber, mais à payer les dettes.

Après sa réélection en 1990, le gouvernement dominicain s'est rendu aux arguments du Fonds monétaire international (FMI). Il a dû freiner la planche à billets, qui n'a cessé de tourner depuis 1986, et qui a conduit à une inflation de plus de 100 % en 1990. Il doit aussi payer l'ardoise extérieure et se tenir éloigné de la pompe à crédit, qui a porté l'endettement extérieur à près de 4, 5 milliards de dollars.

La course au désastre

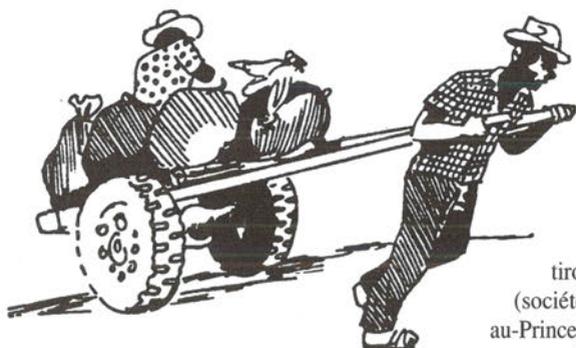
Mais, privée de ces deux stupéfiants — l'inflation et l'endettement extérieur — l'économie dominicaine est tout de suite devenue livide. Entre 1990 et 1991, sa production a subi un très important recul (de 7 % à 9 % selon les estimations). Le PIB par habitant est tombé en 1991 à son plus bas niveau depuis 1974 : calculé aux prix de 1974, il s'élevait à 438 pesos contre 476 en 1974.

Les perspectives de développement d'un pays ne se lisent pas dans quelques indicateurs économiques, à peine plus utiles qu'une boule de cristal. L'examen de la situation et des structures économiques, sociales et politiques est indispensable. De ce point de vue, le "modèle" dominicain est bien la recette de la course au désastre.

1) Voir *Inprecor* n° 338, 339 et 342 des 11 octobre, 25 octobre et 6 décembre 1991.

2) Voir *Inprecor* n° 319 du 23 novembre 1990.

3) *Progreso Economico y Social en America Latina*, BID, Washington, 1991.



Les seuls secteurs d'activité en expansion en République dominicaine sont les industries des zones franches, puis le tourisme et l'agro-business dans une moindre mesure. Or le point commun ces trois secteurs est de reposer sur une main-d'œuvre bon marché, peu ou pas qualifiée. Voilà pourquoi les autorités dominicaines vendent le pays aux investisseurs privés avec un slogan choc — « *La main-d'œuvre la moins chère des Caraïbes* » —, mais se soucient fort peu de sa qualification. Or, le niveau de consommation d'une communauté dépend, en large partie, de la productivité du travail humain, liée elle-même à l'investissement en moyens de production et à la qualification des ressources humaines. De ce point de vue, il est aisé de constater que le "modèle" dominicain tourne le dos au développement.

Désastre écologique

La lecture des statistiques du FMI illustre bien les choix de ce modèle : en 1987, la République dominicaine a consacré respectivement 1,5 et 1,4 % de son PIB aux dépenses d'éducation et de santé, chiffres que l'on comparera à 4,3 et 1,8 % en moyenne pour l'Amérique latine, ou 5 et 5,4 % pour les pays industrialisés. En ajoutant à la santé et à l'éducation les autres dépenses sociales, les chiffres du FMI indiquent les parts suivantes des dépenses sociales du budget de l'Etat dans le PIB : 4,9 % pour la République dominicaine, contre 13,1 en moyenne pour l'Amérique latine et 17,1 pour les pays industrialisés (4). La cause est encore mieux instruite par les chiffres en valeur absolue : le budget de l'éducation est passé, en République dominicaine, de 19 pesos par habitant en 1988, à 15 pesos en 1989, puis 11 en 1990, celui de la santé de 7 en 1988 à 4 en 1990 (valeur constante de 1980). Le président Balaguer, comme son ancien patron Trujillo, préfère les constructions de prestige, dont il imagine qu'elles lui assureront une place de choix dans les manuels d'histoire pendant des siècles. Ainsi, la construction du phare de Colomb a coûté plus de 10 millions de dollars — se trompant de quelques millénaires, il pense sans doute qu'il s'agit là de la future pyramide des Amériques.

Au tournant du prochain siècle, que restera-t-il du secteur d'assemblage, face à la concurrence de plus en plus de pays, et face aux progrès de l'automatisation, qui tend à remplacer le travail humain peu qualifié ? Que restera-t-il du tourisme et de son personnel sans qualification particulière, dans un pays dont la qualité de l'environnement

est en chute libre et où la délinquance croît au rythme d'une décomposition sociale accélérée ? Que restera-t-il, enfin, de l'agro-business sur des terres souvent appauvries par un usage intensif, et face à la destruction de l'environnement, à la raréfaction de l'eau liée à la déforestation et face surtout, à nouveau, au choix délibéré d'exploitation de main-d'œuvre peu qualifiée ?

Aucune autorité ne se préoccupe sérieusement du désastre écologique, pourtant très avancé, de la "poubelle" des Etats-Unis. Une

A l'absence de perspectives à moyen et long terme, s'ajoute une autre dimension du "développement" de la République dominicaine : une "démocratie" de pacotille et un régime politique particulièrement corrompu et autoritaire.

Une étude du Centre de recherches économiques, CIECA, révèle qu'en 1989, 57 % des Dominicains vivaient en situation de pauvreté et 30 % en situation d'indigence, contre respectivement 47 et 16 % en 1984, date des premières mesures d'ajustement recommandées par le FMI. Les données publiées par l'Institut des études dominicaines (IED) sont encore plus accablantes. En 1969, le salaire minimum le plus élevé, c'est-à-dire celui applicable légalement dans les grandes entreprises, se situait à 60 pesos par mois, soit deux tiers du salaire dit de subsistance de l'époque (87,62 pesos). En 1991, le salaire minimum applicable aux mêmes entreprises ne représentait plus, en prenant comme référence l'indice officiel d'inflation, que 29 pesos de 1969, soit seulement un tiers du salaire dit de subsistance (3 350 pesos).



déclaration conjointe des organisations de défense de l'environnement a signalé, en janvier 1992, qu'au cours de l'année 1991, sept bateaux en provenance de New York et du New Jersey avaient déversé des déchets industriels en République dominicaine. Dans son discours du 27 février 1992, fête nationale de la République dominicaine, le président qualifiait les préoccupations écologiques de « *fausses alarmes* ».

Pouvoir d'achat : vingt ans de déclin

Que restera-t-il enfin de l'espoir d'attirer durablement des capitaux dans un pays dont la crise sociale risque de produire des luttes politiques et des changements politiques ? Le *Wall Street Journal*, quotidien autorisé des intérêts capitalistes, rendait compte, en août 1991, de ce risque politique élevé en publiant un palmarès du risque des affaires.

Dans le classement établi par la branche américaine de la société de conseil International Business Communications (Londres), la République dominicaine arrive, en effet, au 80e rang, entre la Papouasie-Nouvelle Guinée et le Congo, dans la catégorie des pays à haut risque pour les affaires. On comprend dans ces conditions que les investissements ne dépassent que rarement des projets à rentabilité immédiate.

Catastrophe sanitaire

La Banque centrale, qui avait calculé, en 1977, que 23 % des foyers de la République dominicaine vivaient dans une extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 95 pesos par mois (95 dollars au cours de 1977), a estimé qu'en 1989 la part de cette population est passée à 53 %, soit 3 876 000 personnes. Cette évolution suffirait à illustrer le cynisme des partisans en Haïti d'un développement dont la République dominicaine montrerait la voie. Il faut noter que tous les économistes reconnaissent qu'il est impossible pour une famille de six personnes de vivre décemment avec un salaire inférieur à 5 000 pesos et que le taux officiel de chômage atteint 30 %.

La situation sanitaire tend aussi à se dégrader. Le docteur Mirtha Rose-Periago, représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en République dominicaine, déclarait, le 6 février 1992, que ce pays est un de ceux du continent américain où la dénutrition avance le plus. De fait, une enquête de la Fondation des services de nutrition (SENUTRI) révèle des taux de dénutrition alarmants et croissants : en 1991, 89 % de la population souffre de dénutrition d'après les normes internationales (2 390 calories et 59 grammes de protéines par

4) Government Finance Statistics Yearbook, Washington, 1990.

Mépris des droits de l'homme

Le rapport annuel 1991 du Département d'Etat des Etats-Unis cite la République dominicaine parmi les pays qui ne respectent pas les droits de l'homme. Washington — qui s'appuie pourtant sur le gouvernement de Balaguer pour retarder un soulèvement populaire en Haïti face aux massacreurs militaro-macoutes —, doit bien reconnaître l'évidence. Ce rapport cite les mauvaises conditions de travail, le travail des enfants et le travail forcé auxquels sont soumis les Haïtiens dans les *bateyes*, de même que les déportations vers Haïti, dont ont été victimes 6 000 personnes en 1991.

Le rapport reconnaît que « 50 à 60 000 Haïtiens sont partis principalement pour éviter la probable perte de leurs biens » et que les autorités militaires dominicaines se livraient au pillage des biens des Haïtiens. Comme l'affirme le rapport, « des sources dignes de foi, y compris des associations d'avocats, l'Eglise catholique et des organisations de défense des droits de l'homme, continuent à affirmer que des prisonniers sont quelquefois battus par la police pour obtenir des informations ou des aveux... Bien qu'un nombre significatif d'anciens policiers ait été envoyé devant la justice pénale, à ce jour, aucune condamnation n'a été prononcée pour violation des droits de l'homme ». Le rapport cite également des cas d'arrestation et de détention arbitraire.

Le 3 février 1992, un professeur de l'université d'Etat (UASD) dénonçait les tortures auxquelles il a été soumis au cours d'interrogatoires menés par la police. Il affirmait aussi que des dizaines d'autres personnes avaient également subi des tortures pendant son séjour en prison. Par ailleurs, le 4 février, le Comité dominicain des droits de l'homme affirmait l'existence de « *bourreaux, dont les noms sont connus et qui se consacrent à la torture des détenus, jusqu'à provoquer la mort de certains* », et ajoutait que la torture est, en République dominicaine, « *la règle dans les interrogatoires, alors que le respect de l'intégrité du détenu est l'exception.* » Certaines organisations dénoncent également l'existence de tribunaux clandestins au sein de la police, ce que confirment les nombreuses plaintes sur le refus de la police de respecter les décisions de mise en liberté prises par la justice.

Le rapport du Département d'Etat des Etats-Unis au Congrès signale aussi des cas de licenciement pour tentative d'organisation syndicale, surtout dans les zones franches. La principale centrale syndicale a notamment souligné le licenciement de 7 000 ouvriers, au cours de l'année, dans la zone franche de San Pedro de Macoris. Enfin, la liberté de la presse n'est assurée que tant qu'elle ne gêne pas fondamentalement le régime et ses alliés. C'est ainsi que Radio Enriquillo, une radio catholique solidaire de la lutte du peuple haïtien, s'est vue interdire ses émissions en créole : elles n'étaient pas du goût du général Cédras. ★

Andy Brock

jour), d'où la progression de beaucoup de maladies, notamment la tuberculose (qui affecte 300 000 personnes dans la seule capitale, selon le docteur William Jana), la fièvre typhoïde, la pneumonie et la dysenterie. Les médecins constatent également les dégâts croissants, physiques et mentaux, de la malnutrition infantile. Selon les dernières statistiques comparatives de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), le taux de mortalité infantile est passé, en République dominicaine, de 29,7 en 1980, à 56,6 pour 1 000 en 1985, alors qu'il n'était que de 24,3 pour 1 000 sur l'ensemble de l'Amérique latine. Le taux de mortalité maternelle est passé de 7,2 à 9,4 pour 1 000. Plus de 45 000 cas de SIDA sont déjà enregistrés. Le nombre d'enfants ayant contracté la rubéole, faute de vaccination, ne cesse de croître (692 en 1988, 1 505 en 1989, 1 706 en 1990, 7 380 en 1991).

Le docteur Fabio Cabrera Polanco, directeur du service d'épidémiologie du ministère de la Santé, déclarait, le 10 mai 1991, en parlant du choléra : « *Nous avons des tonnes d'ordures dans les rues, des*

tonnes de mouches, des tonnes de rongeurs et un niveau d'éducation sanitaire très bas. Ce qui veut dire que les possibilités qu'il [le choléra] devienne une maladie endémique sont très élevées... Je dirais même idéales pour qu'il s'installe et se propage dans tout le pays. C'est un danger que nous ne pouvons pas contrôler. Comment allons-nous contrôler tous les endroits où atterrissent ces avionnettes pleines de coca ? Notre foi réside en Dieu. » Cynique ou candide ? En tout cas, irresponsable.

Corruption généralisée

La corruption généralisée est désormais reconnue par tous les secteurs de la société dominicaine, y compris l'Eglise catholique, pourtant aussi fidèle alliée de Balaguer qu'elle le fut de Trujillo. C'est ainsi que l'évêque de Higüey reconnaissait, le 7 mars 1992, que les organisateurs de voyages des *boat-people* bénéficiaient de la complicité des militaires. Balaguer n'a jamais pris de mesures sérieuses contre la corruption administrative. Bien au contraire, face aux reven-

dications des employés du secteur public, il soutenait, il y a quelques années, que leurs salaires n'avaient pas besoin d'être aussi élevés que ceux du secteur privé, puisqu'ils disposaient de moyens pour extorquer de l'argent aux administrés. Résultat : la corruption se généralise sous la bénédiction de la plus haute autorité de l'Etat. Dans son discours à la nation le 27 février 1992, Balaguer a même proposé une nouvelle théorie : « *On dit que notre pays vit immergé dans un chaos ou un désordre, ou ce que l'on qualifie comme désordre, mais on oublie que ce désordre et ce chaos sont le résultat obligatoire de la démocratie. L'histoire de notre pays nous en offre la preuve. La corruption naît en général avec l'abondance et le progrès.* » Cette déclaration insensée a provoqué des protestations de nombreux secteurs, y compris celle d'un ancien gouverneur de la Banque centrale, Miguel Guerrero, qui a déclaré : « *La corruption est le reflet de la décomposition éthique des institutions et de l'absence de mécanismes efficaces et exemplaires pour punir les délits d'hier et d'aujourd'hui.* » Insuffisant, mais pas faux.

Une nation de "boat-people"

Conséquence logique d'une telle situation économique et sociale, la population émigre vers les villes ou à l'étranger pour fuir les campagnes privées des services élémentaires, l'accaparement des meilleures terres par l'agrobusiness et la baisse des salaires réels. Cette migration explique la croissance incontrôlée de la capitale, dont la population est passée de 30 000 habitants en 1920, à plus de 2 millions en 1992. D'où l'extension régulière des bidonvilles. Elle s'est accentuée depuis le retour au pouvoir de Balaguer, en 1986, du fait de la désarticulation de zones entières à des fins d'urbanisme de prestige et de la destruction de quartiers traditionnellement opposés au pouvoir — 20 000 familles ont ainsi été délogées de force, alors que 10 000 seulement sont relogées.

L'émigration prend aussi de plus en plus le chemin de l'étranger, essentiellement celui des Etats-Unis, à cause des conditions de vie de plus en plus difficiles dans les villes. Phénomène extrêmement significatif : l'écrasante majorité des Dominicains, aussi bien dans les couches populaires que dans les professions libérales, est candidate à l'émigration. Même dans les moments où la spéculation crée des pénuries de biens aussi essentiels que le sucre, les pâtes ou la farine, les queues n'atteignent pas la longueur de celle qui se tient tous les jours devant le consulat des Etats-Unis. Mais rares sont ceux qui obtiennent le visa tant rêvé, d'où un afflux de *boat-people* dominicains le long des côtes de Floride et surtout de Puerto

Rico — peut-être aussi nombreux que les *boat-people* d'origine haïtienne. Le chiffre des rapatriés de force vers la République dominicaine atteint certaines semaines plusieurs centaines, celui des morts engloutis dans les flots souvent plusieurs dizaines. Il ne se passe pas une semaine sans qu'une nouvelle tragédie ne fasse la "une" des journaux. Le 5 février 1992, 17 personnes qui s'étaient introduites dans un container dans la zone franche de Santiago ont été découvertes juste avant l'embarquement dans un état de déshydratation avancée.

Criminalité croissante

Le drame des *boat-people* dominicains, bien que moins présent dans la presse internationale que celui des *boat-people* haïtiens, est tout à fait du même ordre et très révélateur du désespoir dans lequel vivent la majorité des familles. Le directeur de la Protection civile estime que 110 000 Dominicains avaient tenté de gagner Puerto Rico et les Etats-Unis clandestinement depuis 1980 avec la complicité de fonctionnaires et d'élus. Environ 11 000 auraient péri pendant la traversée, soit 10 %, tandis que 30 % auraient effectivement atteint leur objectif.

D'après le Centre des services religieux de Puerto Rico, environ 175 000 clandestins dominicains résident dans ce pays, travaillant pour la plupart dans la culture du café, des agrumes et de la banane, dans des conditions de "semi-esclavage".

Autre conséquence de cette destruction du tissu social du pays, la criminalité augmente à une vitesse alarmante. A moy

terme, cette situation menace même le développement touristique du pays — comme en rendait compte un article de l'édition américaine de *Vogue* en janvier 1992. La presse dominicaine elle-même étale tous les jours une criminalité de plus en plus violente : en une seule semaine, en février 1992, elle relatait l'assassinat d'un commerçant français (2 février), d'un expert coopérant japonais dont la femme a été, elle aussi, gravement blessée à l'arme blanche (3 février), du fils de l'ex-

que le nombre des délits est passé de 125 000 à 192 000 entre 1990 et 1991, soit une augmentation sans précédent de 53 % en un an.

Une dictature de fait

Une telle "démocratie" ne peut-être imposée que par la force. Balaguer, auquel les troupes américaines ont remis le pouvoir après un simulacre d'élection en 1966, a organisé une chasse violente contre l'opposition de gauche pendant douze ans, procédant à l'élimination physique de ses principaux dirigeants. De retour au pouvoir, en 1986, après un intermède social-démocrate, il dispose de nombreux corps répressifs, entraînés et bien équipés, réprimant immédiatement toute tentative d'extension des luttes populaires. Celles-ci se sont soldées à chaque fois par des morts, des blessés et des centaines ou des milliers d'arrestations.

Balaguer bénéficie en plus d'une Constitution présidentielle, taillée sur mesure, qu'il n'hésite pas à violer au besoin, pour que le pouvoir exécutif ait une prééminence totale sur les pouvoirs législatif et judiciaire. Le système électoral autorise manipulations et fraudes. C'est ainsi que, d'après le président du Conseil électoral, 460 000 personnes, décédées depuis 1970, figurent encore sur les listes électorales. Deux chiffres résumant parfaitement le mode d'exercice du pouvoir en République dominicaine : 15 % de l'électorat a suffi pour mettre au pouvoir un président qui a disposé, en 1991, de 60 % du budget de la nation (6 milliards de pesos sur 10 milliards), qu'il dépense comme bon lui semble, en dehors de tout contrôle parlementaire. Par contre, la santé et l'éducation n'ont bénéficié que de 5 % du budget, et l'agriculture de 3,5 %.



ambassadeur du Pérou, dont la femme a été également blessée par balle (3 février), d'une touriste suédoise (5 février) et d'une touriste allemande (8 février). Bien que les statistiques de la police n'aient sans doute qu'un rapport éloigné avec la réalité de la délinquance, dont elle est devenue elle-même un des acteurs principaux, il est intéressant de noter que cette institution annonce

15 mars 1992

QUATRIEME INTERNATIONALE
PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS UNISSEZ-VOUS



ÉCOLOGIE : PROBLÈMES HISTORIQUES ET THÉORIQUES
CAPITALISME D'ÉTAT : UN DÉBAT QUI CONTINUE

QUATRIEME INTERNATIONALE
N° 44 Mai/Juillet 1992 - 50 F

Numéro spécial écologie

◆
Encore sur marxisme et écologie
Tiziano Bagarolo
Catégories économiques et écologie
Maria Turchetto
Biologie et débat écologique
Marcello Buiatti
Deléage : une contribution magistrale à l'histoire de l'écologie
Tiziano Bagarolo

◆
Débat : Capitalisme d'Etat
Chris Harman et Ernest Mandel

Erratum

Dans le dernier numéro d'*Inprecor*, nous avons commis une erreur dans l'interview en page 12, en inversant non seulement le nom et le prénom de notre interlocuteur, mais en écorchant aussi son prénom. Il s'agit en réalité de Muhamedim KULLASHI. Mille excuses à l'intéressé.

TUNISIE

La LTDH menacée de dissolution

Après avoir féroce­ment réprimé le mouve­ment inté­griste, le régime de Ben Ali s'est attaqué à la gauche révo­lutionnaire (voir *Inprecor* n° 344, 347 et 349 des 17 janvier, 28 février et 27 mars 1992) et semble vou­loir désor­mais s'en prendre aux asso­ciations démocratiques, et en par­ti­cu­lier à la Ligue tuni­sienne des droits de l'homme (LTDH), coupable, à ses yeux, d'avoir dénoncé les viola­tions des droits de l'homme commises par les ser­vices du ministère de l'Intérieur — nota­ment, dans deux commu­ni­qués en date des 14 juin et 12 décembre 1991.

Le gouverne­ment a fait adop­ter par la Cham­bre des députés, le 24 mars 1992, des amende­ments à la loi sur les asso­ciations. La nouvelle légis­lation prévoit l'inter­dic­tion du cumul des res­pon­sa­bi­lités dans une asso­ciation et un parti politique, ce qui con­traindrait certains des res­pon­sa­bles de la LTDH, élus par son congrès, et par ailleurs diri­geants d'organisations politiques, à "démissionner". De surcroît, une asso­ciation ne sera plus libre de choisir ses mem­bres en fonction de ses propres critères d'adhésion — en d'autres termes, la LTDH ne pourra plus refuser l'adhésion de ses mem­bres au parti au pouvoir.

D'autre part, la vie asso­ciative est, dorénavant, interdite à quiconque aurait été privé par la justice de ces droits civiques, ce qui est le cas de nombreux militans, qui ont été emprisonnés dans les geôles de Bourguiba ou de Ben Ali. Faute de se soumettre à cette loi, la LTDH risque tout bonnement la dissolution.

Cependant, le conseil national de la LTDH vient de dénoncer sans hésitation la nouvelle loi, et son président, Loncef Larzouki, a affirmé, dans une conférence de presse, qu'il entendait « refuser de fonctionner sous cette loi », la jugeant anticonstitutionnelle. « Aucune loi ni justice ne peuvent imposer à une association son mode de fonctionnement ou ses formes d'adhésion. »

Un collectif — regroupant, outre la LTDH, des associations de femmes, de journalistes, d'étudiants, d'avocats, etc. — vient de se mettre en place ; un comité pour la défense de la LTDH s'est constitué à Tunis à l'initiative d'intellectuels et de militants du mouvement démocratique et de gauche — dont Omar Mestiri, Hechmi Ayari, Renda Laalilbi, Sadri Khiari, etc. — et un autre à Kairouan. Mais, dans la situation de répression de la Tunisie, de telles structures restent fragiles et le pouvoir multiplie menaces et pressions.

Cette nouvelle offensive démontre la nécessité d'une campagne de solidarité internationale pour soutenir le mouvement démocratique et la gauche tunisienne face au régime antidémocratique de Ben Ali. ★

Envoyez vos télégrammes de soutien à la LTDH (fax : 216 1 793 874)
et des télégrammes de protestation au président de la République
(Palais de Carthage, Tunis).



NOUVELLES DU MONDE

ETATS-UNIS

Mark Curtis, toujours en prison

La lutte contre les violences policières et pour la défense de Mark Curtis — syndicaliste nord-américain, militant du Parti socialiste des travailleurs (SWP), emprisonné dans l'Etat de l'Iowa (voir *Inprecor* n° 275 du 31 octobre 1988) — vient de remporter une victoire importante.

Le 31 janvier 1992, un juge fédéral a décidé que les deux policiers qui avaient sauvagement brutalisé Mark Curtis lors de son arrestation, le 4 mars 1988, devraient lui verser 11 000 dollars de dommages et intérêts pour leurs exactions.

La sentence contre les policiers a été connue alors que se tenaient des meetings à Des Moines, dans le cadre d'une campagne de protestation contre les violences policières commises par les forces de l'ordre envers la communauté noire de la ville.

Ce jugement doit renforcer la campagne pour la libération de Mark Curtis — condamné à 25 ans de prison ferme, accusé de violences sexuelles et de vol. ★

Le Comité de défense de Mark Curtis a lancé un appel pour soutenir financièrement ses actions :

Comité de défense de Mark Curtis
Box 1048 — Des Moines (Iowa)
50 311 (USA)
(Chèques à l'ordre de "Political Rights Defense Fund").

INDE

Contre le barrage

Les habitants du village indien de Manibbeli sont engagés dans une bataille exemplaire. Face à la construction du projet controversé de Sardar Sarovar Project (SSP), la population de Manibbeli, le premier village du Maharashtra affecté par ce barrage, a refusé de quitter ses terres et ses forêts. Le SSP devrait provoquer le plus grand déplacement de population jamais connu en Inde. Il affecterait plus de 1 500 000 personnes, en majorité des tribus et des paysans de la zone qui doit être sub-

mergée, comprenant 248 villages du Gujarat, du Madhya, du Pradesh et du Maharashtra. Près de 200 000 villageois supplémentaires d'autres régions devraient être touchés par ce projet. Ils ont annoncé leur intention de se battre en même temps que ceux de Manibbeli et de Satyagraha. Ils ont déjà empêché tout travail de construction du barrage.

La population et les militants de Manibbeli sont engagés dans une guerre des nerfs, et s'opposent quotidiennement aux efforts du gouvernement.

Le gouvernement du Maharashtra et du Gujarat sont sur le point de déplacer la population, car ils ne peuvent pas poursuivre la construction du barrage sans évacuer les lieux. Ainsi, à n'importe quel moment, les policiers armés peuvent descendre sur le village. Les autorités ont déjà fait une tentative avortée en décembre 1991 ; mais, la mobilisation immédiate, à l'intérieur et à l'extérieur de la vallée, ainsi qu'une ordonnance de la Haute cour de Gujarat ont empêché les gouvernants de mener leurs plans à bien.

Le gouvernement tente aujourd'hui de forcer les déplacements par des actions légales. Le percepteur de Dhule a envoyé des arrêtés d'expulsion à des familles de Manibbeli, que les autorités pourront faire appliquer avec l'aide de la police. ★

